



LE CENTENAIRE

DE

GERIN-LAJOIE

HOMMAGE
DE LA
COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC

QUEBEC

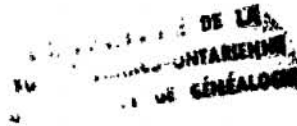
1924

BIO
043-1

LES OBJETS DE LA COMMISSION

Le travail de la Commission des Monuments Historiques porte sur les objets suivants :

- Les oeuvres d'épigraphie.
 - Les oeuvres de peinture.
 - Les oeuvres de sculpture.
 - Les oeuvres d'architecture.
 - Les monuments commémoratifs (statues, colonnes, tumulus ou cairns, boulders, etc).
 - Les églises et chapelles anciennes.
 - Les forts du régime français.
 - Les moulins à vent.
 - Les croix de chemin et les calvaires.
 - Les inscriptions commémoratives.
 - Les monuments de dévotion.
 - Les anciens manoirs.
 - Les vieilles maisons.
 - Les livres anciens.
 - Les vieilles gravures.
 - Les médailles, monnaies et sceaux.
 - Les autographes et manuscrits de toutes sortes sur le Canada.
 - Les arts domestiques.
 - Les objets à l'usage des ancêtres.
 - Les anciens costumes.
- En un mot, toutes les *vieilles choses* canadiennes d'intérêt historique ou artistique.



LE BULLETIN DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL XXX

N.-D. DE LEVIS—OCTOBRE 1924

No 10

LE CENTENAIRE DE GERIN-LAJOIE

Louis Hémon a vécu moins de deux ans dans la province de Québec. Il a écrit, en quelques mois, un roman, *Maria Chapdelaine*, qui a eu un succès considérable. Le livre de Hémon a des qualités incontestables. A-t-il décrit fidèlement les moeurs, les coutumes, la vie de nos colons canadiens ? Les opinions sont très partagées sur ce point. Beaucoup sont d'opinion que ses personnages sont intéressants, typiques, mais qu'ils sont plutôt des exceptions dans la grande famille des colons canadiens.

Tout de même, *Maria Chapdelaine* est un petit chef-d'oeuvre. Les centaines de mille exemplaires vendus de ce roman en sont la preuve. Autrement, il faudrait prendre les lecteurs européens pour des badauds.

Hémon décéda le 8 juillet 1913, et, six ans plus tard, on lui élevait un monument à Péribonca, où il a vécu.

Pour nous, le vrai roman du colon canadien, c'est le *Jean Rivard* de Gerin-Lajoie. Au triple point de vue du style, de l'action et de la facture générale, *Jean Rivard* est peut-être inférieur à *Maria Chapdelaine*, mais dans tout le livre de Gerin-Lajoie règne un souffle patriotique remplacé dans le roman de Hémon par une espèce de fatalisme qui n'est certainement pas canadien ni chrétien.

Gerin-Lajoie est mort depuis quarante-deux ans. Combien de Canadiens-français savent où il est inhumé ?

Nous avons reconnu les mérites de Louis Hémon. Avons-nous été juste pour la mémoire de notre compatriote ?

Les pages qui suivent ont pour objet de faire connaître Gerin-Lajoie et son oeuvre à la jeune génération. Peut-être sera-t-elle moins oublieuse que celle qui l'a précédée ?

P.-G. R.

LA CARRIÈRE DE GERIN-LAJOIE

Né à Yamachiche, en 1824, Antoine Gérin-Lajoie fit de brillantes études classiques au collège de Nicolet.

Au sortir de ses études classiques, Gérin-Lajoie voulut étudier le droit, et s'inscrivit à Montréal au bureau d'un ancien ami de collège. Étant d'ailleurs sans ressources suffisantes pour payer ses études, il alla tout de suite chercher fortune aux États-Unis. Son voyage aventureux dura dix-sept jours, du 13 au 30 août 1844. N'ayant pu obtenir nulle part d'emploi, l'étudiant revint à Montréal où il dut battre encore pendant trois mois les pavés, avant de trouver enfin une besogne peu rémunératrice à la *Minerve*. De correcteur d'épreuves qu'il y fut d'abord, il devint bientôt rédacteur du journal. Pendant deux ans et demi il fut ainsi mêlé aux luttes politiques de la *Minerve*, qui soutenait alors Lafontaine et Baldwin contre Draper et Viger. Entré temps, il donnait des leçons et continuait ses études de droit. Il se fit recevoir avocat. De la politique dont il s'était vite dégoûté, il se réfugia au barreau où sa timidité l'empêcha de réussir. C'est à cette époque qu'il rêva de devenir un jour cultivateur et de vivre la vie qu'il devait raconter dans *Jean Rivard*. Mais il dut plutôt, pour vivre, occuper des emplois administratifs. A partir de ce moment, Gérin-Lajoie entra dans le service civil qu'il ne quittera pas. C'est en 1856 qu'il devint bibliothécaire du parlement : situation qui lui fit des loisirs et lui permit de se livrer à l'étude. Le parlement étant venu se fixer à Québec en 1859, Gérin-Lajoie y rencontra tout un groupe d'hommes qui se préoccupaient de développer notre littérature. Il se joignit à eux. Avec l'abbé Casgrain et le docteur Hubert Larue, il fonda les *Soirées canadiennes*, puis le *Foyer Canadien*. C'est dans ces recueils qu'il publia son roman. En 1862, parut dans les *Soirées*, *Jean Rivard, le défricheur*, et, en 1864, dans le *Foyer*, *Jean Rivard, économiste*.

Lorsqu'Ottawa fut définitivement choisi comme capitale du Canada, Gérin-Lajoie y suivit l'administration. Il y mourut le 4 août 1882. L'ABBE CAMILLE ROY (1)

(1) *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française.*

LE PAYS ET LA FAMILLE DE GERIN-LAJOIE

IMPRESSIONS D'ENFANCE D'UN DE SES FILS

Il y a bien de cela cinquante-cinq ans. Mon père, conservateur de la bibliothèque du parlement à Ottawa, le Bytown d'hier, ne manquait jamais, à peine la session terminée, de faire son pèlerinage annuel au foyer paternel, à Yamachiche, pays des ancêtres, en pleine province de Québec.

A cette époque déjà lointaine, et que sépare de l'actuelle, —même plus que le nombre des années,—la merveilleuse transformation économique opérée dans l'intervalle, aucune voie ferrée directe ne reliait la capitale adolescente, informe, du Dominion au coeur de la province française que baigne le grand fleuve Saint-Laurent. Pour s'y rendre à partir d'Ottawa, on avait le choix entre deux routes combinant le trajet par eau avec celui sur rail.

L'itinéraire préféré consistait à descendre en bateau le cours de l'Ottawa, grand tributaire du Saint-Laurent. C'était une navigation de toute une journée entre des rives où des champs agrestes alternaient avec des pentes boisées à l'aspect un peu sauvage, pleines d'ombre et de mystère, à travers une campagne clairsemée d'habitations rustiques et que n'avait pas encore déflorée la main rapace et niveleuse de l'exploitant.

Mon père, avec sa nature rêveuse, impressionnable, son tempérament d'intellectuel, moitié poète et moitié philosophe ; fatigué de la réclusion du bureau, de la tension nerveuse du cabinet d'étude, épris de la contemplation de la grande nature, n'aurait pas songé à se plaindre de la lenteur de ce mode de déplacement. Et pour moi petit citadin qui n'avais guère connu que le séjour dans une ville minuscule à l'existence un peu circonscrite et monotone, c'était une inexprimable joie, une fête de tous les instants que ce contact plus large et diversifié avec les choses et la vie, que ces échappées sur les manifestations de l'activité humaine où se mêlait constamment de l'imprévu.

Montréal m'en imposait par son développement matériel, modeste sans doute au regard de celui de la métropole.

d'aujourd'hui, notable, pourtant, par comparaison avec celui d'Ottawa, la petite capitale d'alors. Mais le bruit et le clinquant de la cité commerçante n'étaient pas pour séduire mon père. Quelques courses d'affaires, une visite à son cousin, ancien coparoisien et ami de coeur Raphaël Bellemare, dont il affectionnait beaucoup la jeune famille, et qui avait alors logis et jardin sur la rue Sanguinet, en attendant d'aller occuper une maison plus spacieuse, rue Berri; et nous prenions un des grands vapeurs qui faisaient la desserte du Saint-Laurent.

Sa toilette terminée, et après avoir obscurci des flots d'une noire fumée la ligne des quais du marché Bonsecours, le grand bateau, sorte de palais flottant, sous sa robe blanche, panachée d'or et de vert, s'en allait majestueux sur la nappe étincelante du fleuve, son entrepont gorgé de ballots et de bagages, porteur d'un chargement d'humains, de bêtes et de marchandises. Il accostait chemin faisant à Varennes, à Verchères, à Sorel, à Berthier; et chaque fois c'était pendant une demi-heure un tintamarre, un remue-ménage indéfinissable, où se confondaient les coups de sifflet et de sonnette de la commande, les vociférations des hommes de l'équipage lançant l'amarre ou projetant les passerelles, le roulement des diables ou des brouettes, et, par-dessus tout cela, la cacophonie de bêtes piaulantes, cacardantes, hélantes, hennissantes, beuglantes.

Vers le soir, en plein lac Saint-Pierre, un bateau plus petit venait s'accoler au grand; il s'ensuivait pour quelques instants l'agitation, le va-et-vient, le concert discordant de tout à l'heure; nous passions dans le petit bateau, qui se détachait du grand, et tandis que celui-ci de belle allure filait vers Trois-Rivières, le nôtre s'engageait dans les méandres à l'eau trouble de la rivière du Loup; nous étions rendus.

Comme par un coup de baguette magique, tout changeait autour de nous. Jusque-là nous avions vécu dans le bruit et la foule, la rumeur des villes, le brouhaha du trafic, le grondement des machines, la précipitation de voyageurs en retard, le coudoisement de gens affairés qui nous étaient indifférents, comme nous l'étions pour eux. Voici maintenant que le crépuscule d'un soir d'été à la campagne nous en-

veloppait de son manteau d'ombre et de tranquillité. A travers le clair-obscur, nous apercevions l'oncle Carisse qui, venu de la maison paternelle en "voiture fine", s'empressait à notre rencontre, après avoir solidement assujéti son "pou-lain" au pieu le plus rapproché du quai.

Une cordiale poignée de main, et il nous donnait des nouvelles des vieux parents, de la jeune soeur restée à la maison, des frères éloignés qui avaient écrit, et aussi des bons voisins. Car nous étions désormais en pays de parenté et de connaissances, en pays de bonne tradition communautaire, où chacun tenait au voisinage par les liens du sang, de multiples alliances ou des services rendus.

Le chemin du roi où trottinait notre cheval dominait le cours encaissé de la rivière du Loup ; quelque temps il en répétait les sinuosités pour s'en détourner ensuite brusquement et, en pleine vue du lac Saint-Pierre, se raccorder au rang des Petites-Terres d'Yamachiche. Tout le long, sous les grands arbres de la berge, s'égrenait le chapelet des habitations rurales, de proportions modestes, pour la plupart, mais propres et respirant l'aisance, chacune avec son jardinet, ses massifs de fleurs aux couleurs vives, ses quelques arbustes ou arbres fruitiers qui se dégageaient sur le fond rouge et blanc des bâtiments de ferme.

Presque pas une maison qui n'eût son trait distinctif, son attache de parenté ou d'étroit voisinage avec celle de Gérin-Lajoie, pas une qui n'eût sa place marquée dans l'histoire locale. Beaucoup de choses qui me furent plus nettement révélées par la suite ne firent alors qu'effleurer mon esprit. Mais pour mon père, de tous les recoins de cette paisible campagne, montait forte et pénétrante, quoique discrète, la voix des ancêtres, voix du sentiment, voix du souvenir.

Dans cette habitation d'extérieur engageant que nous passions sur la route, ou dans cette autre dont nous apercevions le pignon ou la tourelle perçant le feuillage des érables sur la rive opposée, s'était écoulée l'enfance de tel professeur éminent du séminaire, de tel directeur vénérable de l'institution où mon père avait fait ses études. Ici vivaient les parents considérés d'un jeune cultivateur qui allait bientôt épouser la plus jeune soeur de mon père, union d'où sorti-

rait pour l'Eglise et le pays une nouvelle génération d'éducateurs, d'auxiliaires des oeuvres de charité, d'hommes d'action et d'initiative.

Nous étions maintenant à l'entrée du rang des Petites-Terres. A notre gauche s'élevait une maison de pierre d'assez belle apparence, sur la concession même que le premier Gérin à s'établir à Yamachiche, originaire de la province française du Dauphiné, soldat dans l'armée de Montcalm, avait reçue comme dot de sa femme Madeleine Grenier (1760). Ce n'était pourtant pas la ferme de mes grands parents. La première terre, héritage de Madeleine Grenier, était, à la troisième génération, allée à un petit-fils de Jean Gérin, François, frère cadet de mon aïeul Antoine, tandis que celui-ci, à peine majeur, s'établissait avec sa jeune femme Amable Gélinas à quelque distance de là, le long de la même route, sur un bien dont venait de se déposséder en faveur du père du nouveau marié un ménage désireux de s'assurer une vieillesse paisible (1822). C'est sur cette propriété que naquit mon père deux ans plus tard.

Bientôt nous y étions rendus. Quel bonheur c'était de se voir si joyeusement et si tendrement accueilli par les grands parents au pas déjà alourdi par l'âge, et par la tante Emma dans toute la fraîcheur de ses vingt ans. La maison de bois, basse, mais assez longue, avec sa cuisine et sa remise en allonge, datait du siècle précédent. C'était bien une des plus anciennes, sinon des plus décoratives des alentours. Contrairement à ses voisines, elle s'élevait du côté sud de la grande route, entre celle-ci et le fleuve. Au delà des grands herbages de la rive basse et plane, miroitait dans le lointain la surface argentine du lac, sur laquelle se déplaçait, avec la lenteur d'un hanneton, l'image réduite d'un vapeur ou d'un voilier.

Sur la façade de la maison courait une étroite galerie qui surplombait le "ravalement" de la couverture, et qui donnait sur un petit jardin de fleurs. A droite, un assez grand potager ; à gauche, le fournil où l'on cuisait le pain de ménage ; en arrière, la laiterie installée dans une petite construction attenante à la cuisine. Enfin, en avant, de l'autre côté du chemin du roi, le verger où croissaient un peu confusé-

ment pommiers, pruniers, cerisiers, petit enclos séparé de la longue grange-étable par l'allée conduisant aux pâturages, aux prairies, aux champs de céréales, et ceux-ci se déroulaient jusqu'au bois, jusqu'à l'érablière dont le rideau touffu fermait l'horizon vers le nord.

L'intérieur de cette vieille maison, dont mon cousin l'abbé Joseph Gélinas a de date récente écrit l'histoire avec la piété du petit-fils et le souci d'exactitude de l'écrivain, avait bien son charme fait d'âge et de simplicité. Derrière ses volets de planches qui tournaient en grinçant sur leurs gonds de fer coudé, se cachaient des meubles comme on n'en voit plus souvent aujourd'hui : de grandes couchettes en bois, quelques-unes avec leur alcove, des chaises et des tables de confection domestique, des "catalognes" recouvrant les planchers, des bahuts, une huche, un banc-lit (à la fois coffre, siège et couchette) des rouets à pédale avec leur dévidoir, sans parler des images de piété et des portraits de famille à cadres de bois ou de cônes de sapin, suspendus au mur de la salle ou du petit salon.

Même la remise en annexe à la vieille maison abritait des choses captivantes pour moi : faux, javeliers, faucilles, qu'il m'était bien défendu de manier, de toucher ; voitures capitonnées, ou simples "barouches", où je m'installais en maître pour conduire un cheval imaginaire en des randonnées interminables ; un banc à planer qu'on utilisait pour la confection de maint outil ou ustensile domestique, de fourches, de râteaux en bois, et même d'arcs et de flèches "pour le p'tit gars d'Antoine".

Pouvais-je ne pas admirer les rodomontades du jeune cheval se promenant tête haute au milieu des vaches ruminantes et comme rêveuses, à l'ombre, tout auprès du verger ? Et son allure fringante du dimanche quand, fier et faraud dans son harnais aux boucles métalliques luisantes, il tirait, jarret tendu, le carrosse aux sièges rembourrés !

Quels transports de joie lorsque, dans quelque crèche isolée de l'étable, je découvrais un nid d'oeufs blancs et frais, où lorsqu'un bras vigoureux tendait l'arc de bois franc et lançait à perte de vue la flèche de frêne que mon grand-papa Lajoie savait si bien tailler à la plane et au canif.

L'eau venait à la bouche à voir seulement ces tartines de pain de ménage dont la surface se veloutait d'une crème épaisse et de sucre d'érable. La tante Emma au sourire si doux était allée l'instant d'avant quérir ces bonnes choses dans la petite laiterie badigeonnée, tandis que grand-maman sortait du placard de délicieuses confitures de fraises des champs qu'elle nous servait dans de la faïence aux couleurs gaies, enjolivées de scènes champêtres. Mais aussi comme l'objet de tant d'attentions fut malade tout un mauvais quart d'heure pour avoir aspiré en tapinois quelques bouffées de la grosse pipe de l'oncle Carisse !

Vaguement dans mes souvenirs se conserve la silhouette de "Zaro", fils d'un cultivateur des alentours, qui venait donner un coup de main aux travaux de la ferme, et dont la jovialité ne le cédait guère à celle de l'oncle Carisse, alors dans la force de l'âge. Plus précise encore est restée l'impression de l'accueil affectueux dont nous étions l'objet chez les bons voisins et des ébats auxquels je me livrais chez le plus rapproché, Claude Ferron, où il y avait des enfants à peine plus âgés que moi ou que mon frère Henri. Jusqu'à l'église d'Yamachiche, éloignée de près de trois milles, c'était une chaîne presque ininterrompue d'établissements de parents ou d'intimes, les Gélinas, les Lamy, les Bellemare, réseau à mailles encore plus serré que celui des bords de la rivière du Loup.

Enfant à qui tout le monde faisait fête et à qui ne s'était encore révélé que le côté riant de la vie, je me figurais volontiers Yamachiche comme une sorte de paradis terrestre, comme un lieu de félicité parfaite. Dans cette chaude saison d'été, où le riche sol d'alluvion se couvrait de récoltes abondantes et offrait à ses hôtes une variété de produits succulents, c'était bien un séjour de gaieté, le pays du miel et du lait, de la bonhomie et de la bonne humeur (1).

(1) M. l'abbé Camille Roy désigne Yamachiche : "Cette campagne plantureuse qui s'étale avec une grâce un peu nonchalante au bord du lac Saint-Pierre". En soulignant ce caractère physique de la région, M. Roy, féru des doctrines de la critique moderne, songeait-il à y rattacher certain trait du style de Jean Rivard, qu'il juge un peu flou, tout comme un disciple de la science sociale serait tenté d'y rattacher la modestie et la simplicité de vie de ses habitants ?

Je ne soupçonnais pas alors que toute prospérité durable est faite d'épreuves et de sacrifices, que dans toute joie il se cache une épine de deuil et de tristesse. Le tribut d'Yamachiche et de la famille d'Antoine Gérin-Lajoie aux misères qui sont le partage inévitable de l'humanité me fut avant bien des années vivement mis sous les yeux par les conversations de mes oncles, par l'histoire généalogique des familles fondatrices de la paroisse (1) et plus particulièrement par la lecture du journal intime de mon père.

Dans ce journal écrit de sa propre main et dont les premières inscriptions remontent à 1849, je trouve, à la date de 1858, l'hommage ému et respectueux d'un fils aimant à un père hautement respecté, à une mère chérie. Soucieux du bien-être de tous les siens, mon père se réjouit de ce que des arrangements de famille qui ont constitué son frère Thomas donataire du bien paternel vont assurer une vieillesse heureuse et paisible à ses parents. Thomas, excellent cultivateur et bon fils, a toutes les qualités pour remplir le rôle qui lui est assigné.

De l'union de mes grands parents, il était né dix-sept enfants, dont cinq moururent au berceau et deux autres avant d'atteindre l'adolescence. Aîné de cette nombreuse famille, mon père, une fois les parents aux abords de la vieillesse, se considérait tenu de coopérer moralement et matériellement à l'éducation et à l'établissement des cadets. Dans ces pages qui datent de 1858, l'année même de son mariage, Antoine Gérin-Lajoie fait en quelque sorte le bilan des ressources, du matériel humain, de sa famille paternelle. Il note en détail les aptitudes de chacun de ses frères et ce que chacun a accompli jusque-là.

Presque tous ils ont manifesté dans leur jeunesse une humeur aventureuse, ils ont "voyagé". Joseph a été jusqu'en Australie par la route des Canaries et du Cap ; Jean-Baptiste a parcouru la Nouvelle-Angleterre, les états de l'Ouest et du Sud de l'Union américaine, jusqu'à la Louisiane. Mais, à cette date de 1858, au grand contentement de mon père, quatre de ses frères, Joseph, André, Raphaël et

(1) Desauviniens, *Généalogie des vieilles familles d'Yamachiche* ; Bellemare, *Les bases de l'histoire d'Yamachiche*.

Jean-Baptiste, ont pris des terres "en bois de bout" au township de Shawenegan, dans l'arrière-pays d'Yamachiche.

Évariste, plus jeune, manifestait de l'inclination pour les voyages plutôt que pour la culture ; il se préparait à faire, comme ses aînés, son tour d'Amérique. Elzéar, qui n'avait alors que quatorze ou quinze ans, était au collège de Nicolet. "Il a beaucoup de talent, écrit mon père dans son *Journal*, et paraît avoir toutes les dispositions pour faire un bon avocat. Mon petit frère Denis qui vient ensuite, doit entrer au collège cette année. Il a de bons talents, et a montré jusqu'à présent beaucoup de piété et de soumission. Je crois qu'il pourra faire un prêtre." Et ce passage se termine sur une mention affectueuse de sa petite soeur Emma, qui n'a que six ou sept ans et dont il désire qu'on fasse "une demoiselle bien élevée".

Quelque dix ans plus tard, lors de mes premiers voyages à Yamachiche en compagnie de mon père, déjà les choses étaient bien changées. Dans l'intervalle, Thomas était mort prématurément, laissant une veuve, mais pas d'enfants. Des quatre frères établis dans les terres neuves de l'arrière-pays, deux étaient allés chercher fortune ailleurs ; deux y vivaient encore, mais un seul y prospérait. Évariste un peu dégoûté des voyages, qui ne l'avaient pas enrichi, remplaçait Thomas auprès des vieux parents, et par sollicitude pour eux se résignait au célibat.

Déjà, il est vrai, les deux plus jeunes frères, Elzéar, Denis,—le premier à la suite d'un séjour à Paris, où il avait collaboré à la rédaction du journal d'Edouard Hervé et de Jules Weiss, le second après avoir été faire le coup de feu à Rome avec les zouaves canadiens—, promettaient de répondre largement aux espérances que leur aîné avait naguère fondées sur eux.

Mais d'autres et de rudes épreuves étaient en réserve pour la famille. A un de nos voyages subséquents à Yamachiche, le grand-papa n'y était plus ; ma grand-mère était vieillie et triste. Les adieux entre la mère et le fils, ces deux coeurs sensibles si bien faits pour se comprendre et s'aimer, devenaient plus pénibles à chaque séparation. Sans me rendre pleinement compte de l'amertume de ce moment, je ne pouvais n'en être pas impressionné.

Qui aurait pensé alors que, de cette mère septuagénaire courbée par le chagrin et de ce fils qui n'avait pas encore cinquante ans, celui-ci serait, et dans les dix ans, le premier à partir ?

LEON GERIN

COMMENT FUT REÇU LE ROMAN DE GERIN-LAJOIE

Jean Rivard est le premier, dans l'ordre chronologique, de nos grands romans, les *Anciens Canadiens* n'ayant paru qu'en 1863, une année après *Jean Rivard, le défricheur*. L'abbé Casgrain, qui eut avec Gérin-Lajoie des relations d'amitié et littéraires très étroites, nous assure que *Jean Rivard* ne reçut pas du public l'accueil qu'il méritait. On lut sans assez d'enthousiasme ces pages que l'auteur aurait voulu faire si pratiques. On en voulait sans doute à Jean Rivard d'être trop peu romanesque, si occupé des choses de la ferme, et si éloigné des intrigues où aime à s'aventurer l'imagination du lecteur. La mode n'était pas alors, comme elle l'est aujourd'hui, au roman social, et l'on n'était pas encore habitué à chercher dans le roman français l'exposé et la discussion des problèmes les plus difficiles de la vie contemporaine. Sans être précisément un précurseur, Gérin-Lajoie avait compris tout le profit qu'il peut y avoir à souder une thèse au récit d'un roman. La thèse a sans doute ici trop absorbé le roman; elle l'a mis en péril, mais nous pensons cependant que c'est pour cette thèse elle-même, et pour les idées justes qu'elle enferme, et pour les suggestions heureuses qu'elle propose, que le roman de *Jean Rivard*, devenu enfin actuel parce qu'il est social, mérite de reparaitre à la surface de notre vie litté-

L'ABBE CAMILLE ROY (1)

La vie de Gérin-Lajoie se résume tout entière dans la devise qu'il s'était choisie: *Plus d'honneur que d'honneurs*. Cette existence sans tache a été un enseignement autant que ses écrits, et son nom sera toujours associé à ceux des hommes qui parmi nous ont bien mérité de la patrie.

L'ABBE H.-R. CASGRAIN

(1) *Bulletin du Parler français*, vol. VI, p. 363.

LA MAISON NATALE DE GERIN-LAJOIE

Je lisais dernièrement dans les *Biographies et Portraits*, publiés par la maison Beauchemin, en 1913, le passage suivant : “Le bisaïeul d’Antoine Gérin-Lajoie, originaire du diocèse de Grenoble, vint en Amérique vers 1750, comme sergent avec l’un des régiments envoyés par la France pendant cette guerre de sept ans qui devait se terminer par la perte définitive du Canada. Il s’appelait Jean Jarrin ou Gérin ; c’était un tel boute-en-train, un tel faiseur de tours, qu’il avait mérité à l’armée le surnom de *Lajoie* qui, de père en fils, a passé jusqu’à la génération actuelle. Après la capitulation de Québec, installé sur un lot de terre à Sainte-Anne-d’Yamachiche, il eut trois fils dont l’un, André, épousa une demoiselle Rivard de la Glanderie, dont nous retrouvons le nom dans *Jean Rivard*, oeuvre capitale de son petit-fils.

“C’est sur cette terre paternelle qu’Antoine vit le jour le 4 août 1824, et passa les douze premières années de sa vie”

Ces lignes extraites d’une page inspirée par la sympathie la plus sincère, ne sont pourtant pas rigoureusement vraies. Je m’explique.

Deux biens dans le même rang d’Yamachiche ont porté longtemps le nom de Gérin-Lajoie. Mais le bien possédé par Jean Gérin, lors de son mariage avec Madeleine Grenier le 6 octobre 1760, et qui demeura propriété de ses descendants jusque dans la dernière moitié du XIXe siècle, n’est pas celui où naquit l’auteur de *Jean Rivard*, et où il passa les douze premières années de sa vie. C’est sur l’autre bien, plus rapproché de l’église d’Yamachiche d’une vingtaine d’arpents, je crois, que le petit-fils de Jean Gérin, Antoine, alla fonder un foyer en 1822 ; c’est là que naquirent l’auteur de *Jean Rivard*. Mgr Gérin, leurs seize frères et soeurs, dans cette maison dont nous voyons ici l’image.

Bien peu de gens savent—même dans notre région—que cette maison de bois, encore bonne pour longtemps, compte parmi les plus vieilles maisons de notre pays.

Madame Antoine Gérin-Lajoie—la mère de Mgr Gérin et de l’auteur de *Jean Rivard*, née en 1804,—disait souvent à

ses enfants que leur maison était très ancienne, que la grand'mère Grenier-Labranche—mariée étant majeure en 1807,—n'avait eu aucune connaissance de la date de cette construction. La tradition chez les Gérin-Lajoie fut toujours que le bois qui servit à l'érection de cette maison avait été pris, à deux pas, dans la forêt avoisinante.

Cette tradition, fût-elle seule, serait déjà un témoignage digne de croyance. On sait ce que vaut la tradition chez nos pères et ce que nous lui devons.



La maison natale de Gérin-Lajoie

Mais, nous allons le voir, la tradition n'est pas le seul témoignage à invoquer en cette affaire.

Nous n'avons pas à nous occuper des cent dernières années, depuis 1822, époque où Antoine Gérin-Lajoie et Amable Gélinas vinrent fonder leur foyer dans cette maison déjà ancienne. On peut dire que cette période fait partie de l'histoire contemporaine.

Avant 1822, la grand'mère Grenier dite Labranche, qui s'était mariée majeure en 1807 comme l'atteste son contrat

de mariage et qui avait habité la même maison, dans le rang des Petites-Terres, pouvait vraisemblablement remonter par ses souvenirs au moins jusqu'en 1795. Ce n'est donc qu'à partir de cette date reculée qu'il peut devenir nécessaire d'invoquer l'autorité de la tradition.

Encore faut-il admettre que, même pour aller au-delà de cette époque, certains documents et certains faits viennent appuyer fortement la tradition.

J'ai sous les yeux la copie d'un inventaire fait en 1764, par "Pierre-François Rignud, notaire royal du gouvernement des Trois-Rivières, à la requête de Marie-Josephte Guinard, veuve de feu Etienne Grenier", propriétaire de ce *bien* qui devint, en 1822, la possession d'Antoine Gérin-Lajoie, en passant auparavant entre les mains de Pierre Grenier,—fils d'Etienne et de Marie-Josephte Guinard—, et d'André Gérin-Lajoie. Dans ce long inventaire, il y a une division consacrée aux immeubles d'où j'extrais les lignes suivantes : "sur laquelle terre il y a une maison de vingt-huit pieds carré, une cheminée de pierre, la ditte maison bien vitrée garnis de ses chaccis contrevent, portent, cloisons le tous bons"..... (textuel) Vingt-huit pieds carrés, mesure française, équivalent à trente pieds carrés, mesure anglaise, ou à peu près. Eh bien ! la vieille maison des Petites-Terres mesure aujourd'hui exactement trente pieds carrés, mesure anglaise, puis elle a encore sa cheminée de pierre, comme en 1764.

Mais existait-elle avant 1764 ? Exidemment oui. Le texte de l'inventaire le dit en toutes lettres : "maison en laquelle le dit deffunt (Etienne Grenier) est décédé le quinze juillet mil sept cent soixante un". Et puis cette énumération que nous venons de citer et qui se termine par ces mots : "le tout bon", ne signifie-t-elle pas un peu que les chassis, les portes, les ferrures eussent pu être en mauvais état, que par conséquent ils commençaient à vieillir ?

Au reste, Etienne Grenier avait épousé Marie-Josephte Guinard le 21 juillet 1745, et j'incline à croire que cette maison de 28 par 28 dans laquelle il est décédé fut construite avant son mariage. Voici pourquoi. D'abord convenablement il lui fallait une maison pour recevoir la nouvelle épouse, qui venait de la Rivière-du-Loup, et par conséquent devait être habituée à un certain confort. Ensuite il ne faut

pas oublier que ce *bien* des Grenier, devenu plus tard celui des Gérin-Lajoie, fut concédé par Louis Boucher, sieur de Grandpré, à Étienne Grenier, vers le milieu d'octobre 1730. Cet Étienne Grenier, époux de Françoise Bergeron, était le père d'Étienne Grenier, époux de Marie-Joseph Guinard. Quand la concession de 1730 fut faite, Étienne Grenier fils, marié à Melle Guinard en 1745, n'avait pas encore ses quatorze ans, puisqu'il fut baptisé le 3 décembre 1716. Mais dans l'acte de concession il est dit : "...le dit preneur sera tenu, promet et s'oblige, bâtir et construire sur ces dits héritages dans un an et demi, une maison manable et icelle entretenir et maintenir par chacun an et à toujours et en bon état et valeur"..... "comme aussi sera tenu de tenir feu et lieu, donner du découvert à ses voisins, lorsqu'il en sera requis, souffrir et entretenir les chemins jugés nécessaires pour l'utilité publique"....

Comme Étienne Grenier père, ne demeurait pas à Yamachiche, on doit supposer que pour se conformer aux exigences du régime seigneurial, il construisit ou fit construire une maison sur son lot des Petites-Terres d'Yamachiche. Cette construction dut avoir lieu vers 1731, puisqu'il est stipulé dans le contrat de concession que "le preneur sera tenu de bâtir sur ces dits héritages, *dans un an et demi* une maison manable", c'est-à-dire une maison où l'on puisse demeurer. Du reste le nouveau colon devait "tenir feu et lieu". Puisqu'il fallait une maison manable et qu'on s'obligeait à tenir feu et lieu, il découle de là, semble-t-il, que les Grenier durent construire immédiatement une bonne maison, capable de résister au temps. Ils le pouvaient d'autant plus qu'ils s'installaient au bord du bois. Est-ce qu'on ne devrait pas ajouter que nos pères avaient l'habitude de bâtir solide ?

Qui occupa cette maison de 1731 à 1745, époque du mariage d'Étienne Grenier fils ? Peut-être le frère aîné du jeune Étienne, Jean-François, jusqu'en 1734. A cette dernière date (le 28 juin) Jean-François Grenier allait s'établir sur le lot qui devint en 1760 la propriété de Jean Gérin (1). Ensuite le jeune Étienne Grenier put tenir maison seul ou

(1) On se rappelle ce que nous avons dit, en commençant cet article, au sujet des **biens** des Gérin. Voir à ce sujet **Les Vieilles Familles d'Yamachiche**, vol. 1, par F.-L. Desaulniers.

avec un homme à gage, comme fit *Jean Rivard* qui trouva en *Pierre Gagnon* un auxiliaire si précieux, avant l'arrivée de *Louise Routier*.

La *Louise Routier* d'Etienne Grenier fils, on le sait, ce fut Marie-Joseph Guinard qui fit son entrée solennelle dans la maison de son mari au mois de juillet 1745.

Nous avons essayé de prouver, documents en main, et en nous appuyant sur la tradition, que la vieille maison de bois située dans le rang des Petites-Terres d'Yamachiche, sur le côté sud du chemin du roi, et qui vit naître et grandir l'auteur de *Jean Rivard* et du *Canadien errant*, fut construite entre 1730 et 1732. Si l'on juge un peu faible la preuve faite au sujet des années écoulées de 1730 à 1760, qu'on n'oublie pas la valeur de cette tradition de famille invoquée au commencement de mon article. Après tout, en 1822 la tradition, en l'affaire qui nous occupe, ne couvrait qu'un espace d'environ quatre-vingt-dix ans ; en 1807, elle couvrait un espace de soixante-quinze ans. Les vieillards de ce temps-là, de 1822 ou de 1807, pouvaient donc connaître par eux-mêmes, ou pour l'avoir entendu dire par leurs parents, l'âge de cette maison.

Que cette maison soit de 1760, de 1745 ou de 1731, elle est évidemment très ancienne ; de plus c'est la maison paternelle de l'une de nos gloires littéraires les plus pures, et conséquemment il semble qu'on devrait s'efforcer de la conserver encore longtemps, qu'on devrait la garder comme une précieuse relique.

Les Canadiens-français ont-ils assez le respect des vieilles maisons, des vieilles choses en général?... Plus tard nous regretterons cette indifférence. La *Commission des Monuments Historiques* fait une belle oeuvre, mais il faut la seconder.

JOSEPH-G. GELINAS. P^{TR}E

O heureux, mille fois heureux, le fils du laboureur qui, satisfait du peu que la Providence lui a départi, s'efforce de l'accroître par son travail et par son industrie, se marie, se voit revivre dans ses enfants, et passe ainsi des jours paisibles, exempts de tous les soucis de la vanité, sous les ailes de l'amour et de la religion.

GERIN-LAJOIE

LA PREMIÈRE REPRESENTATION DU *JEUNE*
LATOUR DE GERIN-LAJOIE

.....
Il y avait alors au collège de Nicolet, parmi les rhétoriciens, un de ces êtres timides et concentrés qui semblait avoir peur de se révéler au contact de ses condisciples et en fuyait l'occasion. Toujours replié sur lui-même, rêveur et méditatif, à l'âge où les autres sont toute pétulance et dissipation. On ne connaissait de lui que sa modestie et ses aptitudes. Il avait brillé dans toutes ses classes sans avoir l'air de s'en douter. Son caractère était mélancolique sans être sombre : mais assurément qu'au fond la colombe roucoulait tout bas ses projets d'avenir et ses goûts de prédilection, car elle se sentait prédestinée aux triomphes anticipés, et, peut-être, hélas ! à l'essor d'un vol prématuré vers les régions de l'oubli, et se hâtait de faire sa marque en bas avant de s'élancer en haut !

Cet initié du secret de la muse épique avait nom A. Gerin-Lajoie, et il conçut l'idée de mettre l'épisode Latour sur la scène, au collège même, un jour de grand examen, fin d'année, où il avait remporté le suffrage universel, à commencer par celui de l'archevêque qui y présidait de sa personne. Quel début pour un adulte de collège de seize ans à peine, apportant cette conception d'un esprit mur et qui révélait déjà ce à quoi il était appelé, une fois lancé sur la grande scène du monde, si sa complète absence de toute ambition ne l'y tenait pas par trop effacé.

Deux feux sacrés couvaient dans cette âme voilés aux yeux des profanes, celui du patriotisme et de la poésie, à l'âge où d'ordinaire on ne connaît que celui de l'effervescence de la jeunesse. Aussi ce coup d'essai avait-il eu un succès fou dans l'immense assistance, et, comme on dit au théâtre, avait été à l'emporte pièce : car on se demandait comment à cet âge, ce collégien encore imberbe, avait bien pu deviner les plus secrets ressorts du cœur humain, au point de les mettre ainsi en action et avec un si grand succès d'exécution et de mise en scène, et sur un théâtre si peu fait, ce semble, pour qu'il osât l'y risquer tout d'une pièce.

Gérin avait sauté à pieds-joints par-dessus toutes les difficultés avec la prestesse du génie qui sent sa force et a conscience de soi-même. Car il faut bien se rendre compte du nœud de l'intrigue pour deviner la difficulté de la dénouer devant pareille assistance. Le père du jeune Latour, dont celui-ci combattait corps-à-corps la trahison, était aussi infatué d'une passion délirante qui l'avait entraîné hors de la voie du devoir et de la morale ; car c'était à un amour insensé, encore plus qu'à une ambition effrénée et criminelle, que ce traître sacrifiait les intérêts de son pays : et il fallait la délicatesse de touche de ce dramaturge à peine pubère, qui peut-être n'avait jamais mis le pied dans un théâtre, pour triompher de cette délicate situation.

Quoi qu'il en soit, j'avais fait partie de l'assistance, j'en étais sorti ravi d'admiration pour le jeune auteur.....

Qu'on me permette de m'en dédommager un peu ici, car je ne puis guère résister au désir de reproduire la chanson héroïque par laquelle débute le jeune Latour, moins à raison de sa composition lyrique assurément, qu'à cause des nobles sentiments que Gérin tire de sa belle âme pour justifier le rôle que sa conscience lui inspire dans sa résistance ouverte au coupable père de son héros. *Amour, tu perdis Troie*, a dit le poète latin, et ici le fils Latour aurait pu dire à son père : l'amour rendu plus coupable par l'ambition te perdra. Et, après tout, une des filles d'honneur de la reine, à ce prix, n'était qu'un marché honteux pour les deux côtés : la langue française appelle cela *trafiquer de son honneur*, et c'est prostituer le saint mot d'amour que de l'appliquer à cet odieux acte de lâche combinaison qui sent la prostitution d'un côté et suinte la trahison de l'autre.

Le jeune Latour en arrivant sur la scène chante :

Je ne recherche que ta gloire
Et ton bonheur, ô mon pays,
Que les palmes de la victoire
Couronnent le front de tes fils !

Jeune guerrier, l'amour m'enflamme,
Mais connaissez-vous mon amour ?
Ah ! j'aime, tu le sais, mon âme,
Le sol où j'ai reçu le jour ! (bis)

Qu'un autre chante sa folie
Et les attraits de son Iris,
Moi, je chanterai ma patrie
Elle seule aura mes souris !

Je veux lui conserver ma flamme
Et lui faire à jamais la cour,
Car j'aime, tu le sais, mon âme,
Le sol où j'ai reçu le jour ! (*bis*)

Pour elle autrefois dans les plaines
Nos aïeux ont versé leur sang !
Ils ont su repauser les chaînes,
Moi, je veux soutenir leur rang.

Et si mon pays me réclame
Je saurai périr à mon tour,
Car j'aime, tu le sais, mon âme,
Le sol où j'ai reçu le jour ! (*bis*)

Je me rappelle encore l'éclat avec lequel fut reçu le dernier couplet. Je crus un instant que la salle croulerait sous les transports de l'assistance ! C'est qu'alors le sentiment du patriotisme n'avait pas encore été contaminé aux attouchements de la *fée Lanlure* comme de nos jours. On y allait de franc collier en ce temps-là.

J.-G. BARTHE (1)

En outre des *Anciens Canadiens*, deux romans ont fondé le genre et fixé le cadre du roman canadien : *Charles Guérin* et *Jean Rivard*. Si les deux héros de MM. Chauveau et Gérin-Lajoie se fussent rencontrés dans le monde, ils eussent été amis, ou parents, car, dans la fiction ils ont un air d'intimité. Les deux histoires sont vraies, intéressantes, bien conduites, les personnages sont naturels, la couleur locale bonne ; cependant le grand succès obtenu par *Jean Rivard* a fait jusqu'à un certain point défaut à *Charles Guérin*, qui, avec des paroles plus brillantes, est inférieur à son heureux rival comme étude exacte des moeurs canadiennes.

HÉCTOR FABRE

(1) *Souvenirs d'un demi-siècle*, p. 199.

LE JEAN RIVARD DE GÉRIN-LAJOIE

Gérin-Lajoie, qui avec son patriotisme ardent avait creusé toute sa vie le problème de notre avenir national, avait mieux compris qu'aucun autre l'importance de cette devise des Canadiens-français : *Emparons-nous du sol*. C'est là qu'il voyait la solution du problème—“Ce travail, disait-il, le plus obscur de la nation, en est le plus fécond. Il n'a de comparable en puissance que celle de la marée montante, calme, invincible, qui envahit ses rivages. Il a reconquis et assuré à la race française une partie du territoire que les armes lui avaient fait perdre. Qui peut dire où il s'arrêtera ?”

Cependant l'admiration et l'attrait que cette rude mais salubre existence inspirait à Gérin-Lajoie, le mérite et la dignité qu'il y voyait, ne lui en dissimulaient pas les difficultés, ni les fatigues, ni les misères. Il les avait approfondies, au contraire, avec cet esprit de réflexion et cette sûreté de jugement qui distinguent ses écrits. Le plus utile de tous les états en est le plus pénible. Aucune classe de notre société n'est plus exposée au découragement, aucune n'est plus souvent délaissée. L'âme sensible et patriotique de Gérin-Lajoie en était profondément émue, et il s'était bien souvent demandé comment il pourrait apporter sa part de sympathie à cette masse si nombreuse et si intéressante de ses compatriotes ; comment il pourrait leur faire entendre une parole de consolation et d'encouragement, un cri du cœur qui leur inspirât la persévérance en les relevant à leurs propres yeux, et en ranimant leur espoir. Il aurait voulu aussi augmenter leur nombre et accroître leur influence, en détournant des villes où ils végètent une partie des jeunes gens qui sortent de nos collèges ; il aurait voulu leur mettre une hache à la main, les conduire sur les frontières de nos paroisses, et leur dire : Faites comme vos pères ; taillez-vous un domaine comme celui qu'ils se sont créé et sur lequel vous avez vécu. C'est ici que vous servirez le mieux votre pays et vos intérêts, que vous acquerrez le plus d'indépendance et de bonheur.” Voilà toute la pensée de *Jean Rivard*, le défricheur et l'économiste. Il était difficile de trouver un plus beau sujet, et plus utile, plus capable de tenter un esprit élevé et une âme généreuse. Au-

cun de nos écrivains n'était mieux doué et mieux préparé que Gérin-Lajoie pour le traiter.

Un pareil travail exigeait une variété de connaissances peu commune, la maturité du talent et l'expérience pratique. Gérin-Lajoie les avait acquises, et il les a mises admirablement à profit dans cette étude du colon canadien où il le suit pas à pas depuis son premier coup de hache dans la forêt, à travers toutes les phases de sa vie de défricheur, jusque dans sa carrière d'économiste, alors que, devenu riche et heureux, chef d'une charmante famille, placé à la tête de ses concitoyens dont il se montre le meilleur conseiller, il est élu député au parlement, et qu'il prend une part active aux affaires de son pays.

Un des grands mérites de l'auteur de *Jean Rivard* est d'avoir su rendre son livre intéressant sans sortir de la réalité, sans avoir eu recours à aucune de ces situations qui ne se rencontrent pas dans notre vie sociale et qui ne servent qu'à amuser l'imagination.

Jean Rivard est un héros que l'on peut coudoyer dans la rue, qui existe sous plus d'un nom dans nos campagnes et que bien des lecteurs ont désigné après avoir lu le beau livre de Gérin-Lajoie. Devenu populaire aujourd'hui, *Jean Rivard* a recueilli, dès son apparition, les suffrages des meilleurs juges, dont le nombre n'a fait que s'accroître.

Le plan du livre est bien conçu, le style sobre, naturel et correct. On a pu lui reprocher une certaine prolixité, quelques détails trop peu importants dans la vie du défricheur, mais ces légères taches ont disparu dans une nouvelle édition où l'auteur a tout refondu l'ouvrage et lui a donné sa forme définitive. Avec une habileté rare, il a su le mettre tout à la fois à la portée de l'intelligence humble, et à la hauteur de l'esprit cultivé ; l'un et l'autre y trouvent l'*utile dulci* d'Horace, un sujet d'agrément et de réflexion. N'est-ce pas le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un livre et d'un auteur ? Sans y penser, Gérin-Lajoie s'est peint lui-même dans *Jean Rivard*, avec son âme exquise, son patriotisme, son honnêteté, sa droiture, son désintéressement, en un mot tel que ses *Mémoires* nous le révèlent le meilleur des hommes. *Jean Rivard* est le premier livre canadien qui ait obtenu les hon-

neurs de la reproduction en France. Un bon nombre des lecteurs du *Monde*, de Paris, où il a paru en feuilleton, ne soupçonnaient pas avant de l'avoir lu qu'il pût exister une littérature française de ce côté-ci de l'Atlantique.

L'ABBE H.-R. CASGRAIN (1)

YAMACHICHE, PETITE PATRIE de GERIN-LAJOIE

Peu de paroisses canadiennes ont une histoire plus *travaillée* que la petite patrie de Gérin-Lajoie. Pour ma part, je possède dix livres sur Yamachiche. Ce sont :

Réunion des paroissiens d'Yamachiche (18 octobre 1876), par Frs-L. Desaulniers. Québec—1876. 64 pp.

Histoire de la paroisse d'Yamachiche, par l'abbé N. Caron, Frs-L. Desaulniers et Benjamin Sulte. Trois-Rivières—1892. 300 pp.

Les vieilles familles d'Yamachiche, par Frs-L. Desaulniers. Volume I. Montréal—1898. 214 pp.

Les vieilles familles d'Yamachiche, par Frs-L. Desaulniers. Volume II. Montréal—1899. 271 pp.

Les vieilles familles d'Yamachiche, par Frs-L. Desaulniers. Volume III. Montréal—1900. 346 pp.

Les vieilles familles d'Yamachiche, par Frs-L. Desaulniers. Volume IV. Montréal—1908. 151 pp.

Les bases de l'histoire d'Yamachiche, 1703-1903, par Raphaël Bellemare. Montréal—1901. 448 pp.

Charles Lesieur et la fondation d'Yamachiche, par Frs-L. Desaulniers. Montréal—1902. 24 pp.

Brève notice sur Sainte-Anne d'Yamachiche, par le Père Lamy, S.J. Montréal—1904. 14 pp.

La famille Lesieur et les premiers colons du fief Grosbois, par Raphaël Bellemare. Montréal—1904. 59 pp.

Dix volumes ou brochures sur une seule paroisse ! Et, encore, il se peut que je ne possède pas tous les ouvrages qui ont été publiés sur Yamachiche.

P.-G. R.

(1) *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1885, p. 56.

GENÉALOGIE DE GERIN-LAJOIE

Première génération

Jean Gérin ou Jarin, fils de Joseph Gérin et de Marie Courtin, de la paroisse des Echelles, diocèse de Grenoble, en France, épousa, à Yamachiche, le 6 octobre 1760, Marie-Madeleine Grenier. Il décéda à Yamachiche le 25 février 1799.

Enfants :

1° Jean-François Gérin né à Yamachiche le 4 septembre 1761. Décédé en 1770.

2° Joseph Gérin né à Yamachiche le 7 août 1763. Décédé en 1767.

3° Augustin Gérin né à Yamachiche en 1763. Décédé la même année.

4° Madeleine Gérin née à Yamachiche le 6 août 1765. Décédée au même endroit le 13 août 1765.

5° Etienne Gérin né à Yamachiche le 10 mai 1767.

6° Joseph Gérin né à Yamachiche le 30 mai 1768. Marié 1° à Théotiste Boucher ; 2° à Suzanne Milet ; 3° à Marie-Anne Caisse ; 4° à Françoise Roy.

7° André Gérin né à Yamachiche le 15 janvier 1771. Marié à Ursule Rivard la Glanderie.

8° Madeleine Gérin née à Yamachiche le 25.....
1773.

9° Marie Gérin née à Yamachiche le 4 mars 1775. Mariée à Jean Garceau.

10° Jean Gérin né à Yamachiche le 25 février 1778. Décédé en 1784.

11° Madeleine Gérin née à Yamachiche le 21 avril 1780.

12° Alexandre Gérin né à Yamachiche le 7 février 1782. Marié à Marie-Louise Adam.

13° Jean-Baptiste Gérin né à Yamachiche en 1783. Décédé le 25 février 1784.

Deuxième génération

André Gérin marié à Ursule Rivard la Glanderie décéda à Yamachiche le 22 novembre 1825. Issus :

- 1° Marie-Ursule Gérin née à Yamachiche le 15 octobre 1791. Mariée à Amable Lamy.
- 2° André Gérin né à Yamachiche le 26 juillet 1793. Décédé le 23 décembre 1796.
- 3° Marie-Théotiste Gérin née à Yamachiche le 27 septembre 1795. Mariée à Jean Cloutier.
- 4° Marie-Louise Gérin née à Yamachiche le 2 avril 1798. Mariée à Laurent Lamy.
- 5° André Gérin né à Yamachiche le 31 décembre 1799. Décédé en février 1800.
- 6° Antoine Gérin né à Yamachiche le 14 juillet 1801. Marié à Amable Gélinas.
- 7° André Gérin né à Yamachiche le 17 avril 1803. Marié 1° à Victoire Caron ; 2° à Marie Gélinas ; 3° à Sophie-Adélaïde Richer-Lafèche.
- 8° François Gérin né à Yamachiche le 3 juin 1805. Marié 1° à Luce Caron ; 2° à Angèle Lemaitre.
- 9° Geneviève Gérin née à Yamachiche le 21 avril 1807. Mariée à Abraham Caron.
- 10° Anonyme né et décédé le 28 septembre 1809.
- 11° Marie-Anne Gérin née à Yamachiche en 1814. Mariée à Barthélemi Caron.

Troisième génération

- Antoine Gérin marié à Amable Gélinas décéda à Yamachiche le 11 décembre 1871. Enfants :
- 1° Anonyme né et décédé le 12 juillet 1823.
 - 2° Antoine Gérin-Lajoie né à Yamachiche le 4 août 1824. Marié à Joséphine Parent.
 - 3° Thomas Gérin né à Yamachiche le 3 septembre 1827. Marié à Domitilde Lamy. Décédé le 30 juin 1866.
 - 4° Joseph Gérin né à Yamachiche le 29 mars 1828. Marié 1° à Adéline Milet ; 2° à Marie-Louise Desclos.
 - 5° André Gérin né à Yamachiche le 10 août 1829. Marié à Adèle Bellemare.
 - 6° François Gérin né à Yamachiche le 10 mars 1831. Décédé le 12 mars 1831.
 - 7° Isaac Gérin né à Yamachiche le 10 mars 1831. Décédé le 12 mars 1831.

8° Raphaël Gérin né à Yamachiche le 7 mars 1832. Marié à Zélia Caron.

9° Edouard-Elzéar Gérin né à Yamachiche le 13 juin 1834. Décédé le 3 juin 1842.

10° Jean-Baptiste Gérin né à Yamachiche le 23 juin 1836. Marié à Marie-Rose-de-Lima Bellemare.

11° Calixte-Evariste Gérin né à Yamachiche le 13 octobre 1837.

12° Marie-Louise Gérin née à Yamachiche le 10 janvier 1839. Décédée au même endroit le 18 janvier 1839.

13° Marie-Anne-Emma Gérin née à Yamachiche le 20 août 1840.

14° Marie-Angèle Gérin née à Yamachiche le 12 novembre 1841. Décédée le 9 juin 1854.

15° Elzéar-Edouard Gérin né à Yamachiche le 14 novembre 1843. Marié à Mary Rivard-Dufresne. L'honorable Elzéar Gérin décéda le 18 août 1887.

16° Denis Gérin né à Yamachiche le 1er janvier 1846. Ordonné prêtre le 1er octobre 1871. Mgr Gérin est décédé curé de Saint-Justin de Maskinongé le 19 juillet 1923.

17° Marie-Domitilde-Emma Gérin née à Yamachiche le 29 janvier 1851. Mariée à Charles Gélinas. Décédée à Yamachiche le 26 décembre 1920.

Quatrième génération

Antoine Gérin-Lajoie né à Yamachiche le 4 août 1824, épousa, à Toronto, le 26 octobre 1858, Joséphine Parent, fille de Étienne Parent, le célèbre rédacteur du *Canadien*. Gérin-Lajoie décéda à Ottawa, le 4 août 1882. De ce mariage naquirent :

1° Henri Gérin-Lajoie né le 18 octobre 1859. Avocat. C. R. Marié, le 11 janvier 1887, à Marie Lacoste, fille de sir Alexandre Lacoste.

2° Léon Gérin né le 17 mai 1863. Avocat. Fonctionnaire. Membre de la Société Royale du Canada. Auteur de travaux d'histoire et de science sociale. Marié à Ottawa, le 26 octobre 1904, à Adrienne Walker.

3° Auguste Gérin né le 29 septembre 1867. Marié à Léonise Boulay.

4° Antoinette Gérin née le 26 juillet 1870.

5° Gabrielle Gérin née le 29 novembre 1875. Mariée à Montréal, le 26 octobre 1892, à Jules Hone.

F.-L. DESAULNIERS (1)

GERIN-LAJOIE, BOURASSA ET CHAUVEAU

Le talent de Bourassa (Napoléon), de Gérin-Lajoie et de Chauveau se ressemble, et je ne sais à qui donner la palme. Le premier a certainement reçu davantage de la nature ; nul n'a sa délicatesse et son goût exquis, et, n'étaient certaines faiblesses de liaison entre les différentes parties du livre, je ne lui connaîtrais pas de rivaux. Gérin-Lajoie se soutient mieux, et, comme Bourassa, il a, à un haut degré, le sentiment des beautés de la nature. Tous deux sont artistes et poètes. Sans être brillante et pompeuse, leur prose a tout le charme d'un chant de rossignol au printemps, d'une fleur des champs au milieu des ronces. J'admire l'exquise délicatesse de l'un et le naturel charmant de l'autre. Ils sont pour la prose ce qu'est Lemay pour la poésie : des amants passionnés de la nature champêtre et des douces joies de la vie domestique. Ils modulent leurs pensées sur un instrument rustique qui soupire des accords éoliens au gré de leurs désirs. Chauveau est plus brillant, mais moins naturel : il est plus littérateur qu'artiste. Il pose. Sa phrase est polie et travaillée. Il doit un peu sa réputation au fait d'avoir ouvert la liste de nos romanciers et d'être, pour ainsi dire, le père de l'école novelliste.

EDMOND LAREAU (2).

Quand les principaux personnages d'une oeuvre d'imagination proclament la sublimité de la loi divine ; quand un Jean Rivard ne craint point de lire *l'Imitation de Jésus-Christ*, au sein même de la forêt ; quand, plus tard, au faite des honneurs, ce héros défricheur ne fait rien en matière religieuse sans consulter préalablement l'autorité ecclésiastique : on peut s'écrier avec raison que l'auteur d'un tel ouvrage est un véritable croyant.

CHS-M. DUCHARME

(1) *Les vieilles familles d'Yamachiche*, vol. 1er, p. 105.

(2) *Histoire de la littérature canadienne*, p. 334.

L'AIR DU CANADIEN ERRANT

La douce cantilène *Si tu te mets anguille* est connue de tout le monde, en Canada. Les couplets : *Si tu te mets anguille*, etc., ne sont que des fragments assez altérés de la chanson : *J'ai fait une maîtresse*. Le dernier vers :

Je me donn'rai à toi puisque tu m'aimes tant

devrait être séparé des vers qui précèdent par plusieurs couplets. C'est simplement parce que ces couplets ont été oubliés que cette chanson, si poétique d'ailleurs, se termine si sottement. Il ne fut jamais venu à l'esprit de nos braves *habitants*, qui n'ont jamais mis le pied au théâtre, de fabriquer ce dénouement à la *Favorite*.

Mais cette ancienne poésie est presque entièrement oubliée aujourd'hui. Elle a cédé la place à quelques strophes composés, en 1842, par un étudiant du collège de Nicolet qui devait, plus tard, devenir un de nos littérateurs les plus distingués. Le *Canadien errant* de Gérin-Lajoie, composé précisément au début des dures années d'exil des révoltés de 1837-38, alors que tant d'honnêtes familles pleuraient l'absence des pauvres "Canadiens, bannis de leurs foyers," devint en quelques mois seulement, extrêmement populaire.

Les mélodies du peuple possèdent cette qualité si rare d'unir à beaucoup de simplicité une expression véritable. D'ordinaire un compositeur n'est simple qu'à la condition d'être vide et plat. Aussi est-il plus difficile qu'on ne le croit généralement de composer une mélodie d'une véritable beauté et qui puisse se vulgariser parmi le peuple. Châteaubriand avait si bien compris cela que, comme l'auteur du *Canadien errant*, il avait voulu choisir parmi les chansons populaires (celles de l'Auvergne, si je ne me trompe), les airs de ses chants du *Dernier Abencérage*.

Les couplets de Gérin-Lajoie grâce à leur mérite et à leur actualité, mais grâce aussi à la vieille mélodie sur laquelle ils se chantent, sont connus aujourd'hui partout où il y a des Canadiens-français. Que l'auteur pénètre dans la forêt, qu'il y rencontre quelques-uns de ces défricheurs dont il a si bien su peindre l'existence et les rudes mais nobles travaux ; qu'il parcoure les villes du Haut-Canada et même certaines villes américaines voisines de nos frontières, il les entendra

chanter partout. Il n'est pas jusqu'aux échos des Montagnes-Rocheuses et des rives du Lac Ouinipeg qui n'aient répété cette touchante poésie. Mgr Faraud, vicaire apostolique d'Arthabaska et du territoire de la rivière McKenzie, m'a dit avoir entendu chanter *Un Canadien errant* dans les plus lointaines missions du Nord-Ouest.

ERNEST GAGNON (1)

GERIN-LAJOIE ET L'ÂME POPULAIRE

On peut compter les lettrés qui ont eu l'heur de faire des chants que le peuple s'est assimilés, au point de leur donner place dans son répertoire de chansons traditionnelles.

Antoine Gérin-Lajoie fut un de ces favoris du sort et même s'il n'avait pas signé *Jean Rivard* sa mémoire resterait impérissable du fait que dans un moment d'inspiration il écrivit le *Canadien errant*, et trouva le chemin de l'âme populaire.

L'auteur lui-même devait avoir un faible pour ce produit de sa plume et l'anecdote rapportée par M. Chs-M. Ducharme dans *Ris et Croquis* en fournit la preuve :

“D'une humilité proverbiale, Gérin-Lajoie ne pouvait souffrir la vue d'un de ses ouvrages dans une main amie. ni entendre la moindre citation de ses oeuvres sans s'esquiver. Il ne s'oublia qu'une fois, dans une rue peu bruyante des Trois-Rivières. Il avait cru entendre dans les airs un refrain familier. C'était une fraîche voix de jeune fille qui redisait dans une mansarde, la complainte du *Canadien errant*. Il s'arrêta à l'angle de la rue et se permit d'écouter les trilles harmonieux de la fauvette.”

Quel sujet de tableau ! Mais, au fait, comment fixer cette scène charmante ? Comment traduire la sensation agréable qui bouleversait le poète à l'audition de son oeuvre interprétée par une inconnue ? N'est-ce pas une de ces situations qui s'imaginent mais qui ne se peignent guère ?

E.-Z. MASSICOTTE

(1) *Chansons populaires du Canada*, p. 78.

GERIN-LAJOIE, BIBLIOTHECAIRE

Comme tous ses contemporains arrivés au succès, Gérin-Lajoie a débuté dans la carrière avec la pauvreté comme compagne. Hélas ! les Canadiens d'il y a cinquante ans n'étaient pas riches ; il est vrai que la fortune ne les a pas encore gâtés, mais le présent est, à coup sûr, bien plus doré que ne l'était le passé. Il entra dans le journalisme, qui se ressentait de l'état général du pays. Lorsque la clientèle d'une feuille est peu nombreuse, les propriétaires ne font que de maigres rentes aux rédacteurs. Gérin-Lajoie donnait donc à la *Minerve* (1845 à 1852) le plus solide de son talent, et ne recevait, en échange, que juste ce qu'il faut pour paraître nourri et habillé ! Le jeune écrivain ne regardait guère sa pauvre défroque. Les soucis de la politique, les angoisses patriotiques l'absorbaient, et il se demandait avec anxiété si M. Lafontaine, dont il était le disciple et l'admirateur, pourrait faire sortir notre salut de l'Acte d'Union, machiné pour notre perte ?

Le journalisme militant ne pouvait convenir longtemps à une nature aussi calme, aussi ennemie du bruit. Tout le portait vers l'étude, et ce fut une bonne fortune, pour les lettres et la bibliographie canadiennes, que l'entrée du jeune Gérin-Lajoie à la Bibliothèque du Parlement. C'est comme bibliothécaire qu'il est moins connu, et c'est peut-être en cette qualité qu'il mérite le plus de l'être. Grâce à sa vive intelligence, il sut bientôt deviner les devoirs qui découlaient de ses nouvelles fonctions. Il comprit bien vite qu'un bibliothécaire n'est pas, comme certaines gens qui ont encore ici la naïveté de le croire, une espèce d'automate qui connaît la place des livres sur les rayons ni, non plus, un homme qui concentre son attention sur une des parties de la science à l'exclusion des autres. Non, Gérin-Lajoie vit clair du premier coup d'oeil qu'il jeta autour de lui. Il vit l'immensité de connaissances qu'il fallait acquérir pour devenir un bibliothécaire, et il eut la noble ambition de prétendre à l'universalité de la science dans la mesure de ce que peut embrasser l'esprit humain. En quelques années, il put mettre au service du Parlement, au service des centaines de personnes qui, de tous les points du pays le consultaient, une science qui n'était

jamais en défaut, et une complaisance que rien ne rebutait. Il était savant et bon, comme un bénédictin.

Bibliographe et bibliophile, il connaissait et aimait les livres, les belles éditions, les éditions rares ; les Alde, les Elzevir, les Étienne, les Baskerville, lui étaient aussi familiers que le sont, à ses contemporains, les éditions canadiennes. C'est ici le moment de dire qu'on lui doit le grand catalogue raisonné de la Bibliothèque Fédérale, publié en 1857. C'est le premier travail de ce genre mené à bonne fin dans notre pays ; et, ceux qui n'ont jamais fait le catalogue d'une bibliothèque particulière, ne peuvent se rendre compte de la somme de travail que représentent les 1,700 pages de ce volume ! Il a fondé la bibliographie française du Parlement ; il l'a organisée dans toutes ses parties, y accumulant des richesses, des trésors qui font foi de ses connaissances bibliographiques.

A.-D. DECELLES (1)

ACTE DE NAISSANCE DE GERIN-LAJOIE

Extrait du registre des baptêmes faits et célébrés en l'église paroissiale de Sainte-Anne d'Yamachiche en 1824 :

“Le quatre août mil-huit-cent-vingt-quatre, par nous prêtre soussigné a été baptisé Antoine né aujourd'hui du légitime mariage d'Antoine Gérain dit Lajoie, cultivateur, de cette paroisse, et d'Amable Gélinas ; le parrain a été Joseph Gélinas, soussigné, et la marraine Ursule Rivard qui n'a su signer.

Joseph Gélinas
Antoine Gérin dit Lajoie
P. Viau, Ptre.”

Lequel extrait nous prêtre curé soussigné certifions être conforme au registre original. En foi de quoi nous avons signé le présent extrait et apposé le sceau de notre église, à Yamachiche, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-quatre.

N. CARON, PTRE, P. A.,
curé d'Yamachiche.

(1) L'abbé N. Caron et F.-L. Desaulniers, *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, p. 258.

UNE OPINION FRANÇAISE SUR GÉRIN-LAJOIE

Il est certains écrivains, et non des moindres, dont on peut étudier les oeuvres avec profit sans connaître leur vie publique et privée : génies purement objectifs, qui ne se livrent jamais tout entiers. Les uns ne mettent dans leurs livres nul écho de leur vie agitée ; les autres, ne pouvant agir, confient au papier leurs rêves d'action qui susciteront peut-être des hommes. Il en est encore—Gérin-Lajoie, l'historien et le journaliste canadien dont nous voulons parler appartient à cette catégorie,—dont les ouvrages se mêlent si bien à l'existence qu'on ne peut concevoir celle-ci sans ceux-là. Hommes d'action qui laissent aux autres le résumé de leur expérience et de leurs observations ; peut-être un peu proches des événements pour porter sur eux un jugement définitif, mais placés à merveille pour nous faire comprendre leur époque et leur pays, grâce à une foule de détails qui seraient à jamais perdus sans eux.

On ne peut guère étudier l'histoire et les lettres du Canada pendant cette époque si importante et si troublée qui s'étend de la dernière insurrection, en 1837, à l'établissement du Dominion, sans lire attentivement les oeuvres de Gérin-Lajoie car elles sont pleines des plus précieux enseignements.

Il n'a, il est vrai, joué que des rôles de second plan, mais il vit de près les politiciens, qui occupaient le premier. Bien avant Crémazie, dont il n'avait pas le tempérament poétique, il publia quelques vers, véritables *Juvenilia*, qui sont les premiers balbutiements de la littérature canadienne. Avec l'ardeur et l'audace de la vingtième année il tenta de vivre en dehors de toute tutelle, de créer sa vie. Les premières illusions envolées—et il suffit pour cela d'une quinzaine, tant fut brutal le contact des rêves de l'écolier avec la civilisation yankee, il se mit courageusement au travail. Il se lança dans le journalisme, en fit un rude apprentissage ; puis, par profession assistant à toutes les luttes parlementaires, il écrivit, lui, le témoin le mieux placé pour tout voir, l'histoire politique de son temps, lors du grand ministère Baldwin-Lafontaine qui fit le premier oeuvre véritablement canadienne sous la couronne britannique. Enfin, pénétré des nécessités de la vie moderne, il écrivit ce *Jean Rivard*, cette histoire très

simple et très belle d'un homme d'action qui laisse le fatras oiseux des livres, retourne à la culture des espaces inexploités que l'Amérique du Nord offre à ses enfants, et une fois son indépendance matérielle assurée, prend une part active à la solution des problèmes économiques dont nul citoyen ne doit se désintéresser. Nos compatriotes ne peuvent lire ce livre avec indifférence, s'ils ont conscience de ce qui doit assurer la pérennité du peuple français. Ne sont-ils pas un peu de Jean Rivard, les professeurs de l'Université que nous avons vu quelque jour lancer aux orties leur épitoge janne à la double bande d'hermine, pour chercher dans les îles du Pacifique une existence nouvelle et de plus larges horizons ?

Celui qui voudrait trouver dans cette étude de fines remarques littéraires et de subtiles considérations d'esthétique fera mieux de ne point la lire. Mais à tous ceux qui pensent anxieusement à l'avenir de leur pays, nous présentons avec confiance l'exemple de Jean Rivard.

CHARLES AB DER HALDEN (1)

LA CARRIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT

La carrière de l'enseignement devrait être au-dessus de toutes les professions libérales ; après le sacerdoce, il n'est pas d'occupation qui mérite d'être entourée de plus de considération.

On sait que ce qui éloigne les hommes de talent de cet emploi, c'est la misérable rétribution qui leur est accordée. L'instituteur le plus instruit, le plus habile, est moins payé que le dernier employé de bureau.

N'est-il pas tout naturel de supposer que si la carrière de l'enseignement offrait quelques-uns des avantages qu'offrent les professions libérales ou les emplois publics, une partie au moins de ces centaines de jeunes gens qui sortent chaque année de nos collèges, après y avoir fait un cours d'études classiques, s'y jetteraient avec empressement ? En peu d'années le pays en retirerait un bien incalculable.

GERIN-LAJOIE (2)

(1) *Études de littérature canadienne-française.*

(2) *Jean Rivard, économiste.*

UN REVE DE GERIN-LAJOIE

L'auteur de *Jean Rivard* eut un jour une idée d'artiste. Infatigable dans la recherche des vieilles légendes canadiennes et des intérieurs champêtres, il songea à adopter un procédé bien connu des acteurs, des peintres et des romanciers de la grande cité parisienne.

Pour mieux personnifier le rôle qu'ils rempliraient sur la scène : pour mieux reproduire sur la toile les couleurs locales d'un tableau de moeurs contemporaines ; pour mieux décrire dans une page de roman à sensation, le dernier souffle d'un malheureux duelliste à l'agonie, ces célébrités du théâtre, de la peinture et de la fiction ne se gêneront nullement de revêtir le premier affublement venu, la blouse de l'ouvrier comme l'accoutrement antique du gentilhomme ruiné ; de se perdre dans de sombres carrefours et de parcourir les vastes salles des hôpitaux, afin d'assurer à leur personne, à leur pinceau et à leur plume, la pose, la touche et l'expression du réalisme le plus pur.

Gérin-Lajoie songea à un travestissement presque identique mais, avec de plus nobles intentions, hâtons-nous de le dire.

On rencontre souvent dans nos campagnes un petit homme, portant lunettes, fier de son habit râpé et de sa besace légendaire de moules et de lingots de plomb ou d'étain. C'est le fondeur de cuillères. Il est admis partout, et partout on lui permet de contempler au travers du verre de son binocle, l'étain grisâtre qui se fond sur la flamme en un liquide d'argent puis s'écoule en filets brillants dans les moules préparés et se transforme en un ustensile bombé et reluisant. C'est l'industrie à laquelle Gérin-Lajoie rêva durant quelques jours, mais, pour l'écrivain, les minuties du métier n'auraient été que secondaires ; l'intérêt principal se serait concentré sur l'entourage : un intérieur franchement canadien. Quelles belles scènes un observateur comme Gérin-Lajoie nous aurait fait admirer, quelles naïves légendes son talent de conteur nous aurait transmises de la bouche même de l'aïeul, racontant, à la veillée, ses impressions de jeunesse, ses souvenirs d'autrefois ! La vie paisible de la campagne

n'aurait pas eu de secrets pour l'auteur de *Jean Rivard*, mais ce projet comme beaucoup d'autres :

..... du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin

ne fut pas exécuté. On y a peut-être perdu beaucoup, mais consolons-nous en songeant que les peintures trop exactes, trop réalisées, ravissent souvent au paysage l'auréole qui illumine sa beauté, en lui enlevant son charme principal : le prisme poétique.

CHS.-M. DUCHARME (1)

LE PORTRAIT DE GERIN-LAJOIE

Au physique, Gerin-Lajoie n'est pas un géant. Sa physionomie et toute sa personne n'annoncent pas l'homme que ses succès littéraires vous font imaginer. Sa taille est petite mais assez bien prise. Il a les cheveux et les favoris bruns, et une moustache bien fournie orne sa lèvre. Traits sinon réguliers, du moins portant le cachet d'une bonhomie charmante ; figure pleine et calme, regard doux, limpide et serein, voix tendre et sympathique, tout chez cet homme dénote une bonté innée. Ses traits sont imprégnés de bienveillance.

Il est aussi humble et aussi timide qu'il est bon. Ce n'est pas lui qu'on pourrait accuser d'être un auteur pédant. Il est loin de rechercher la flatterie et la louange que ses talents et ses succès littéraires lui offrent l'occasion de faire éclore. L'humilité n'est pas la qualité ordinaire et dominante des écrivains en général ; mais c'est le caractère distinctif chez Gerin-Lajoie. Les rudes épreuves qu'il a rencontrées dans le cours de sa carrière, ont contribué beaucoup à former ainsi son caractère. Avant d'être journaliste, il lui a fallu franchir plusieurs obstacles, subir beaucoup de contrariétés. D'abord simple correcteur d'épreuves, il passa aux faits divers ayant d'arriver définitivement au fauteuil éditorial.

L.-M. DARVEAU (2)

(1) *Revue Canadienne*, vol. XIX, p. 209.

(2) *Nos hommes de lettres* (1873), p. 227.

GERIN-LAJOIE, ÉCOLIER

Dès son enfance, Antoine Gérin-Lajoie se fit remarquer par son intelligence et son goût pour l'étude.

“Après avoir éclipsé tous ses compagnons à l'école primaire du village, il prit quelques leçons de latin chez un M. Caisse, instituteur instruit, qui s'intéressa aux progrès de son élève. Ce fut à cette époque que Gérin-Lajoie rencontra dans le clergé, comme au reste bien d'autres Canadiens distingués, un homme intelligent et dévoué qui comprit son talent, l'encouragea, s'appliqua à le développer, dans l'espérance d'en faire un citoyen utile à son pays” (Casgrain).

Écoutons Gérin-Lajoie raconter lui-même ses débuts au collège : “Un jour (j'avais alors treize ans), M. Dumoulin, curé d'Yamachiche, m'amena chez lui, et après m'avoir fait promener longtemps, longtemps avec lui dans son jardin en me faisant des questions sur toutes sortes de sujets, questions auxquelles je répondais avec toute la simplicité et la naïveté d'un enfant, il me dit que je devrais aller au collège, et de déclarer à mon père que s'il voulait m'y envoyer, lui, M. Dumoulin, paierait, chaque année, le premier trimestre de ma pension.

“Mon père consentit volontiers à cette proposition et m'envoya la même année (septembre 1837) au collège de Nicolet, où j'entraï bravement en syntaxe. Mais je me trouvai bientôt fort embarrassé. Je n'avais jamais vu un dictionnaire, et je ne savais pas comment m'y prendre pour chercher les mots : je n'avais jamais fait ni version, ni thème, et je n'étais guère en état de lutter avantageusement avec les autres élèves de ma classe. Aussi dans le premier thème que nous fîmes, le régent me nota cinquante fautes, ce qui ne me laissa qu'un seul mot correct. Nous étions vingt et un dans ma classe. Pendant les deux premières semaines, je fus le vingt et unième ! Cela m'humiliait d'autant plus que jusque-là, aux écoles de ma paroisse, j'avais presque continuellement été à la tête de mes classes. Mais j'avais beaucoup d'émulation et je me mis à travailler avec ardeur. Enfin, la troisième semaine, je fus le sixième. Ce progrès me donna du courage et me fit faire de nouveaux efforts. Le

reste de l'année, j'occupai généralement une des premières places et j'obtins plusieurs prix."

Gérin-Lajoie continua ses études avec un succès toujours croissant, et fut bientôt reconnu pour l'élève le plus brillant qu'on eût vu jusqu'alors à Nicolet. Dès la fin de son année de belles-lettres, il versifiait avec une facilité étonnante. L'étude était devenue pour lui presque une fureur, selon sa propre expression, et il avait lu tout d'une haleine le *Cours de littérature* de Laharpe et plusieurs classiques français (1).

GERIN-LAJOIE ET L'ABBE FERLAND

L'abbé J.-B.-A. Ferland, l'auteur du *Cours d'histoire du Canada* et d'autres ouvrages historiques remarquables, fut neuf années préfet des études puis supérieur du collège de Nicolet. C'est ce prêtre savant et dévoué qui encouragea Gérin-Lajoie dans ses premiers essais littéraires.

La meilleure biographie de l'abbé Ferland a été écrite par Gérin-Lajoie. Ce travail de reconnaissance a été publié dans le *Foyer Canadien* de 1865.

Qu'on lise dans cette étude le chapitre consacré au collège de Nicolet et on se convaincra que Gérin-Lajoie avait le cœur placé au bon endroit.

Gérin-Lajoie terminait sa biographie de l'abbé Ferland par les lignes suivantes :

"O regretté ami, puisse votre esprit si pur, si saint, si aimable ne pas disparaître du milieu de nous ! Puisse-t-il s'infiltrer dans nos écrits, et diriger le cœur de tous ceux qui se croient appelés à la tâche si difficile d'instruire et d'édifier leurs semblables par le travail de la pensée, afin qu'ils puissent, comme vous, en quittant la terre, se rendre le témoignage de n'avoir jamais, par un mot de leur plume, blessé la pudeur, la justice ou la vérité !"

Nous pouvons dire de Gérin-Lajoie ce que lui-même affirmait de son ami et mentor l'abbé Ferland : ses écrits n'ont jamais blessé la pudeur, la justice ou la vérité !

P.-G. R.

(1) L'*Echo de Saint-Justin*, 1er juillet 1924.

UN CANADIEN ERRANT

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un jour, triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressait ces mots :

Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

O jours si pleins d'appas,
Vous êtes disparus...
Et mon pays, hélas !
Je ne le verrai plus.

Plongé dans les malheurs,
Loin de mes chers parents,
Je passe dans les pleurs,
D'infortunés moments.

Pour jamais séparé
Des amis de mon coeur,
Hélas ! oui, je mourrai
Je mourrai de douleur.

Non, mais en expirant,
O mon cher Canada,
Mon regard languissant
Vers toi se portera.

GERIN-LAJOIE

GERIN-LAJOIE, SEMEUR

Fort heureusement doué, Gérin-Lajoie aurait pu aspirer à devenir le plus brillant de nos littérateurs : il ne l'a pas voulu. Il a mieux aimé en être le plus utile. Cette pensée a toujours été son rêve, l'ambition de sa vie, l'unique but de ses travaux. *Jean Rivard*, le meilleur de ses écrits, reflète Gérin-Lajoie tout entier. Le cultivateur éclairé et vertueux est, à son avis, le plus beau type de l'homme. Il a caressé le projet de s'acheter une ferme, en pleine campagne, dans la paroisse de Nicolet, entre le pont Saint-François et le vieux Séminaire, pour être près du grand fleuve et de sa chère Alma Mater, où "j'aurai, disait-il, probablement des amis éclairés et vertueux."

Et, là-dessus, s'est formé à jamais une vie de travail chrétien, de dévouement patriotique, de foi vive. Il a semé à pleines mains et à plein cœur : il a conçu, énoncé, mis en relief l'idée-chef capable d'assurer notre survivance. Combien cette idée pure, combien cette vue fortifiante, l'emporte sur ce patriotisme fade et ridicule qui débilité trop des meilleures intelligences de notre époque où un utilitarisme grossier conçoit sans le contredire un opportunisme raffiné.

Gérin-Lajoie a semé. Peu importe qu'il n'ait fait qu'entrevoir les germinations et moissons de l'avenir. C'était là sa vocation, qu'il remplit toujours, qu'il remplit encore. La mort n'a pas éteint sa parole ; ses chaudes prédications vibrent toujours dans notre atmosphère ; l'expérience humaine en a montré la haute portée sociale. Écoutons-les religieusement. Elles émanent d'un homme qui fut en cette matière le plus grand bienfaiteur de sa race. Devant son souvenir grandissons nos âmes, transformons-les dans l'amour intense de la religion et de la patrie.

LE SEMINAIRE DE NICOLET (I)

(1) L'Echo de Saint-Justin, 1er juillet 1924.

GERIN-LAJOIE ET LA BRUYÈRE

Permettons-nous de faire ici un léger rapprochement entre La Bruyère et Gérin-Lajoie. On peut fort bien dire qu'il n'y a rien de commun entre l'auteur des *Caractères* et le poète des exilés, mais on ne saurait nier certaines analogies entre ces deux écrivains.

N'ont-ils point tous deux visé au perfectionnement de la société au milieu de laquelle ils vivaient, l'un en ridiculisant les fausses grandeurs de son époque, l'autre en déracinant les préjugés contraires à la sublime mission de l'agriculteur ; n'ont-ils pas tous deux décrits avec art les caractères saillants de leur entourage, l'un en reproduisant d'un pinceau subtil, les pompes, les mensonges, les ridicules des cours fastueuses et des grandes capitales, l'autre en évoquant l'aimable simplicité, l'agréable franchise des scènes canadiennes. La Bruyère a été le peintre d'une société parvenue au plus haut degré de la perfection ; Gérin-Lajoie a été le peintre d'une société naissante ; le premier donnera de sages conseils aux grands, aux esprits forts des cours royales, le second aux humbles, aux modestes cultivateurs des campagnes ; celui-là réhabilitera la plume et les ouvrages de l'esprit, celui-ci la hache et la charrue.

Sans doute, Gérin-Lajoie n'a pas la subtilité du style de La Bruyère, mais un style subtil aurait-il été bien convenable, dans un livre qui s'adresse surtout aux défricheurs ; un culte aussi excessif de la forme n'aurait-il pas été une erreur impardonnable de la part de l'auteur ? Certes, oui, et Gérin-Lajoie l'a fort bien compris en s'appliquant surtout, à donner à ses périodes une élégance de convenance et non pas une élégance déplacée. D'ailleurs, l'artiste qui peint les cascates du ruisseau qui sautille sur un lit de mousse, parmi les fleurettes et les blés verts, dénote autant d'art, dans son paysage champêtre que celui qui reproduit sur sa toile, un croquis de jardin public où l'on voit s'échapper du trident d'un Neptune en marbre, que traînent des tritons, aux teintes nacrées, une onde qui s'élève dans les airs en gerbes liquides puis retombe en une brume d'azur. CHS-M. DUCHARME (1)

(1) *Revue Canadienne*, vol. XXII, p. 292.

CANADIEN ERRANT OU ACADIEN ERRANT

Le 15 août 1884, les Acadiens avaient leur deuxième convention nationale à Miscouche, île du Prince-Édouard. C'est à cette convention qu'ils se choisirent un drapeau et un chant national.

L'honorable sénateur Poirier, dans son livre *Le Père Lafebvre et l'Acadie*, dit à ce sujet :

“Un air national fut aussi adopté à la convention de Miscouche, l'air grégorien de l'*Ave Maria Stella*. Quant aux paroles, elles étaient toutes trouvées : c'est l'élegie suave et mélancoliquement plaintive de Gérin-Lajoie, dont la mesure s'adapte au rythme religieux :

Un Acadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

“Ce chant est une plainte acadienne, d'inspiration toute acadienne, composée par M. Gérin-Lajoie, quelque temps après sa tragédie en trois actes de *Charles Latour*. Le mot *Canadien*, dans le premier vers, fut, par le peuple, substitué au mot *Acadien* de l'original.”

La plainte originale de Gérin-Lajoie portait-elle *Un Acadien errant* ou *Un Canadien errant* ?

Le mot *Canadien* n'a pas remplacé le mot *Acadien* dans la plainte de Gérin-Lajoie pour la bonne raison que le jeune auteur composa un chant canadien. Nous en avons pour preuve le témoignage même de Gérin-Lajoie. Dans ses *Souvenirs de Collège*, sous le titre *Un Canadien errant*, il écrit :

“J'ai composé cette chanson en 1842, lorsque j'étais en rhétorique à Nicolet. Je l'ai faite un soir dans mon lit, à la demande de mon ami Cyp. Pinard qui voulait avoir une chanson sur cet air : *Par derrière chez sa tante*. Je lui avais bien défendu de la chanter au collège. Mais il oublia cette défense, et dès la fin de l'année, elle était chantée par une partie des écoliers. Elle est devenue populaire, je ne sais par quel hasard, et je l'ai entendu chanter plusieurs fois à Montréal et à Trois-Rivières. Elle a été publiée en 1844 dans le

Charivari Canadien sous mes initiales A. G. L. Mais parmi ceux ou celles qui la chantent aujourd'hui, il y en a bien peu qui savent que j'en suis l'auteur."

S'il y avait eu un changement quelconque, à l'origine, dans son *Canadien errant*, Gérin-Lajoie n'aurait pas manqué de le noter dans son journal intime.

P.-G. R.

NOS HOMMES PUBLICS

Quoique je sois loin d'être enthousiaste des vertus de la plupart de nos hommes publics, je crois qu'assez souvent nous sommes ingrats à leur égard. Il est bien vrai que quelques-uns d'eux ne méritent guère la reconnaissance du pays, leur principal but, en montant au pouvoir, étant de tirer avantage de leur position dans leur intérêt et dans celui de leurs amis, ou d'exercer de mesquines vengeances contre leurs adversaires ; mais il en est, quoi qu'on dise, qui ont des vues larges, du désintéressement, du patriotisme, et qui ne consentent à prendre le timon des affaires que par devoir, par dévouement. Cependant les hâbleurs politiques, les journalistes exaltés les confondent tous ensemble et les abreuvent d'outrages. Cette manie d'insulter, de dénigrer nos hommes d'état, de leur supposer les plus vils motifs, est tellement de mode aujourd'hui, qu'elle effraie les citoyens honorables dont les conseils et les travaux pourraient rendre de grands services à la patrie. Ils refusent d'embrasser une carrière où leur honneur même est en jeu. Qu'arrivera-t-il si par nos exigences et notre ingratitude nous les forçons à se confiner dans le repos de la vie privée ? Nous serons laissés à la merci d'esprits sans portée, de caractères sans énergie, d'individus secondaires en tous points, dont la maladresse ou l'inexpérience nous conduiront à notre perte. Oh ! apprenons donc au peuple à reconnaître et apprécier les services de nos grands hommes. Ils deviennent plus rares de jour en jour ; tâchons au moins qu'ils ne disparaissent pas tout-à-fait.

GERIN-LAJOIE (1)

(1) Jean Rivard, économiste.

LA BONTE DE GERIN-LAJOIE

Gérin-Lajoie avait épousé, le 26 octobre 1858, une fille d'Étienne Parent, qui partageait ses goûts pour la poésie, les lettres, et pour les bonheurs intimes du foyer. Cette femme de si rare distinction fit à son mari l'existence calme, recueillie, élégante, affectueuse et discrète qu'il avait souhaitée pour sa maison. Madame Gérin-Lajoie, que j'eus l'honneur de rencontrer un jour, au soir de sa vie, me disait que le secret d'être heureux c'est de chercher le bonheur dans les mille petites choses qui nous entourent, et de ne le poursuivre jamais dans des événements extraordinaires qui aiguisent l'ambition sans la satisfaire. Paroles de sagesse qui révélaient toute la bonté de son cœur, toute la haute spiritualité de sa vie, et qui contiennent tout le secret des joies intérieures dont s'inonda le foyer de Gérin-Lajoie.

C'est dans cette atmosphère de tendresse que s'affina toujours la sensibilité exquise de l'auteur de *Jean Rivard*. La moindre émotion faisait à ses yeux monter des larmes. Un soir de printemps, Benjamin Sulte, qui raconte le fait, se promenait à Aylmer avec Gérin-Lajoie. Tout à coup une douce voix de femme se mit à chanter ; et la douce voix féminine chantait la ballade du *Canadien errant*. Gérin-Lajoie, ému, troublé jusqu'au fond de l'âme, ne put écouter sans pleurer ce refrain qui avait autrefois jailli de ses dix-huit ans. Une autre fois, à Ottawa, Gérin-Lajoie et Benjamin Sulte regardaient de la colline du Parlement, vers la baie où des hommes de cage formaient les radeaux qui, à cette époque, descendaient par l'Outaouais et le Saint-Laurent jusqu'à Montréal ou Québec. Le travail venait de cesser, et les "voyageurs" se reposaient. Voici que l'un d'eux, robuste ténor, entonna de sa belle voix dolente : *Un Canadien errant*. Et le chant montait comme une triste plainte dans le silence du soir. Cette fois encore Gérin-Lajoie suffoquait d'émotion ; les larmes lui montèrent aux yeux ; et Benjamin Sulte, qui fut lui-même le plus original et le plus sensible des hommes, pleurait à côté de son ami.

Veut-on une autre preuve de la sensibilité et de la bonté de Gérin-Lajoie ? Au moment où il achevait son ouvrage sur

P'établissement du gouvernement responsable, Louis-Philippe Turcotte publiait, en 1871 et 1872, son livre *Le Canada sous l'Union*. Turcotte redoutait la concurrence de Gérin-Lajoie, et avec raison. Il supplia donc ce dernier de ne pas publier maintenant son travail afin de ne pas nuire à la vente du sien qui venait de paraître. Gérin-Lajoie, avec un désintéressement qui honore les gens de lettres, se laissa toucher par cette prière. Il jeta son manuscrit au fond d'un tiroir, et il ne l'acheva jamais. L'ouvrage, heureusement, était fort avancé, presque fini, et ce fut le *Canada-Français* qui, en 1888, six ans après la mort de l'auteur, le publia sous le titre de *Dix ans d'Histoire du Canada, 1840-1850*.

L'ABBE CAMILLE ROY (1)

L'HISTOIRE DU CANADIEN ERRANT DE GERIN-LAJOIE

Je vais vous raconter comment cette chanson célèbre est venue au monde. Il y avait au collège de Nicolet un élève du nom de Pinard qui chantait des airs de marche durant les promenades autorisées. On se plaisait beaucoup à marquer le pas sur les cadences du jeune Pinard, et comme Gérin-Lajoie venait de voir passer sur le fleuve le navire qui emportait les exilés canadiens déportés en Australie, il conçut le projet de faire chanter à ses camarades une complainte sur ce sujet. Elle fut composée en moins d'une heure et, le lendemain, tout le collège retentissait de ces accents. Ce fut comme une trainée de poudre dans le Bas-Canada. L'air y était connu. Les grands chansonniers, comme Bérenger, ont toujours adopté des airs familiers à tout le monde. La population vibra au son des paroles qu'elle entendait parce que c'était l'expression de la pensée populaire. Vous dirais-je que ces couplets se sont répandus aux extrémités de l'Amérique, partout où il y a des Canadiens, et, comme dit le Père de Smet : "Où les Canadiens-français n'ont-ils pas pénétré ?"

BENJAMIN SULTE (2)

(1) *Le Canada Français*, vol. XI, p. 786.

(2) *Le Monde Illustré*, 22 octobre 1892.

LES PERSONNAGES DE JEAN RIVARD

Les principaux personnages de *Jean Rivard* sont Jean Rivard lui-même, Louise Routier, l'abbé Octave Doucet, Gustave Charmenil, l'abbé Leblanc, etc, etc.

C'est M. l'abbé Camille Roy qui nous dévoile l'identité de quelques-uns de ces personnages dans la belle étude qu'il a consacrée à *Jean Rivard*. Nous le citons :

“Jean Rivard, c'est le personnage en qui l'auteur a mis toutes ses complaisances, c'est celui qui porte dans sa vie active les rêves les plus chers, mais irréalisés de Gérin-Lajoie. Celui-ci a très amoureusement façonné ce colon ; il l'a fait aussi grand que pourraient être tous nos colons ; il a soigneusement posé sur son front quelques reflets de cet idéal d'agriculteur qui hanta toujours son imagination.

“Jean Rivard s'appelle Jean en souvenir du premier Gérin dit Lajoie dont fassent mention nos archives canadiennes : soldat vaillant, venu de Grenoble en 1750 pour guerroyer contre les Anglais, et qui, après la capitulation, se fixa à Yamachiche, où il fonda la dynastie rurale si estimée et si persévérante des Gérin-Lajoie. Il s'appelle Rivard, parce que la grand'mère de l'auteur avait nom Ursule Rivard dit Laglanderie, et qu'elle aima beaucoup son petit-fils, le petit Antoine qu'elle aurait tant désiré voir un jour “chanter la messe et faire le prône.”

L'abbé Octave Doucet, premier missionnaire et curé de Rivardville, d'après M. l'abbé Roy, c'est M. l'abbé Joseph-Octave Prince, un des compagnons d'étude de Gérin-Lajoie.

“Gérin-Lajoie se retrouve encore, et se prolonge en Gustave Charmenil, le jeune étudiant qui promène à travers Montréal la nostalgie de son âme désabusée. Et sans doute Gustave Charmenil représente plus exactement que Jean Rivard le personnage de l'auteur, quand celui-ci avait vingt ans. Mais Gérin-Lajoie n'en est que plus à l'aise pour donner à Jean Rivard, à celui qui fut ce que lui-même aurait voulu être et qu'il n'a jamais été, toutes les vertus, toutes les qualités qu'il pouvait concevoir, et qu'il mit, sans retour d'amour propre, et sans crainte qu'on l'accusât de sotte vanité, au compte du héros principal de son livre. Gérin-Lajoie était sous l'impression que sa famille comptait des Charmenil par-

mi ses ancêtres maternels. Par suite d'une mauvaise lecture du recensement de 1681, on avait cru que le nom de la femme de Jean Gélinas, ancêtre maternel d'Antoine Gérin-Lajoie, était Françoise Charmenil. L'acte de mariage de Jean Gélinas, daté du 27 octobre 1667, donne, comme nom de sa femme, Françoise-Charles Desmeni."

"Gérin-Lajoie a voulu personnifier dans l'abbé Leblanc, un ancien curé de Yamachiche, M. Dumoulin, qui avait engagé son père à lui faire faire un cours d'étude.

"Louise Routier doit son nom à une famille Routier que Gérin-Lajoie connut pendant son séjour à Montréal, de 1846 à 1849. M. Routier avait quatre grandes filles, de grande distinction. L'aînée, dit-on, fit une vive impression sur notre auteur. Trop pauvre pour songer à se marier, Gérin-Lajoie crut devoir s'éloigner. Il garda de cette famille le plus affectueux souvenir."

LES CHICANES DE PAROISSES AUTREFOIS

Il est bien rare qu'on puisse bâtir une église en Canada sans que la discorde n'élève sa voix criarde.

Le site du nouvel édifice, les matériaux dont il sera construit, les moyens à adopter pour subvenir aux frais de construction, tout devient l'objet de discussions animées.

On se pique, on s'entête, on pousse l'opiniâtreté si loin, que quelquefois le décret même de l'évêque ne peut réussir à pacifier les esprits.

On composerait un gros volume du récit de toutes les contestations de ce genre qui ont agité le Bas-Canada depuis son établissement.

Des scandales publics, des espèces de schisme se sont produits à la suite de ces contestations.

Ces divisions si ridicules et si funestes deviennent heureusement plus rares, aujourd'hui que les esprits se livrent plus qu'autrefois à la considération des affaires publiques et que les hommes d'opposition quand même trouvent dans les questions de politique générale ou les questions locales les aliments nécessaires à l'exercice de leurs facultés.

GERIN-LAJOIE (1)

(1) Jean Rivard, économiste.

CONTRAT DE MARIAGE DE JEAN JARIN (GERIN),
PREMIER ANCETRE CANADIEN DE
GERIN-LAJOIE

Pardevant nous prêtre faisant les fonctions curiales en la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche y résidant soussigné et témoins cy après nommés furent présent en personnes Jean Jarin bourgeois de la paroisse des Echelles du diocèse de Grenoble d'une part, et françois Grenier habitant résidant au petit Yamachiche stipulant en cette partie pour Magdeleine Grenier sa fille a ce présente et consentente d'autre part ; lesquelles parties de lavis et du consentement de leurs parent et amis présent, sçavoir Joseph Adam François Grenier père françois Grenier fils tous habitant d'Yamachiche ; Etienne Herou autre habitant du dit lieu Ont fait les traités accords et convention de mariage qui suivent. Sçavoir que le d. Jean Jarin promet de lavis de ses amis présents prendre librement et sans aucune contrainte la de. magdeleine Grenier pour sa légitime Epouse, laquelle magdeleine Grenier prend volontairement le d. Jean Jarin pour son légitime Epoux pour i celui mariage faire et célébrer en face de l'Eglise le plutost que faire se pourra et qu'avisé sera entre eux leurs dits parents et amis si dieu et notre mère Ste Eglise y consentent. Seront les dits futur Epoux communs entous bien meubles et immeubles et conquest immeubles aux usages et coutumes de paris gardées en ce pays auxquelles les futur Epoux se soumettent pour l'Exécution du présent Contrat et de toutes clauses ici mentionnées. Ne seront néanmoins les futurs Epoux tenu des dettes ou hypothèques l'un de l'autre faites et créés avant leurs Epousailles et si aucunes sont elles seront payées et acquittées par et sur les biens de celui qui les aura faites et créés sans que l'autre et ses biens en soient tenu. Le d. futur Epoux a déclaré prendre la d. future Epouse avec les droits a elle appartenant qui lui sont échus ou lui échoiront par le décès de ses père et mère. En faveur duquel futur mariage le d. futur Epoux a doné et doue la de. future Epouse de la somme de trois cent Livres a prendre sur tous les biens dud. futur Epoux qu'il en a de ce aprésent chargé, affecté a garantir souvenir et faire Valoir

led. douaire pour enjouir par elle suivant la de. Coutume de paris sans qu'elle soit tenue le demander en Justice, le preciput sera Egal et réciproque de la somme de deux cent Livre en meubles suivant la prisée de l'inventaire qui en sera faite ou lade. somme en deniers comptants au choix du survivant. Sera loisible à la future Epouse survivant son dit futur Epoux prendre et accepter lade. Communauté ou y renoncer et en cas de renonciation elle pourra reprendre et Emporter franchement et quittement tout ce qu'elle y aura apporté ou luy sera Echu et avenu par donation, succession ou autrement, son dit douaire et preciput tels que dessus, sans être tenu d'aucune dette ou hipotèque faites et créés pendant la de. Communauté encore bien qu'elle s'y fut obligé ou y eut été condamné dont elle sera acquittée et indemnisée sur ses biens ou par ses héritiers et pour laquelle indemnité elle aura hipoteque de ce jourd'huy sur tous les biens dud. futur Epoux. led. françois Grenier donne par les présentes aud. Jean Jarin son futur Gendre la jouissance pendant son vivant du terrain qui se trouve depuis la Ligne de Jean Baptiste lacourse a gagner sa vieille grange inclusivement et veut led. grenier conjointement avec marie Joseph Gelinas son Epouse que la part et portion d'héritage de terre qui appartiendra audit Jean Jarin après son décès soit contigue et adherante aux deux arpents et demi de terre dont il luy laisse la jouissance sa vie durante, depuis le chemin du Roy en montant au bout de sa dite terre afin que les Batiments que led. Jarin fera ne puissent être dérangés même après le décès dud. françois grenier et marie Gélinas sa femme et led. futur Epoux a déclaré se charger des fossés et clôtures de ligne entre Jean Baptiste Lacourse et led. grenier et pour la bonne amitié que se portent lesd. futurs Epoux l'un à l'autre se font par les présentes don mutuel, viager Egal et réciproque de tous leurs biens venus et avenir tant en meuble que propres et comprend immeubles a ces clauses que le survivant des deux sans Enfants aura la propriété de tous les biens qui seront trouvés en nature après le deces l'un de l'autre pour en disposer sera en cas d'Enfant vivant le present don nul et comme non fait. Car ainsy etc. promettant etc. obligeant etc. renonçant etc. fait et passé au presbytère d'Yamachiche avant midi le sixième octobre mil sept cent soixan-

te en présence de François Grenier, Joseph Adam, Joseph Leroy batiste lacourse, Augustin Girardin et plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer lecture faite suivant l'ordonnance—ainsy signé B. Leroy, Girardin et Chefdeville prêtre.

L'an mil sept cent soixante le quatorze octobre avant midi En l'Étude et pardevant le notaire Royal soussigné est comparu Joseph Adam habitant de Grand pré lequel a déposé les conventions de mariage d'entre Jean Jarin et Magdelaine Grenier rédigés par Mr Chefdeville prêtre missionnaire de la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche le six du présent mois et dont la teneur est cydessus et des autres parts pour être mis au rang de ses minutes et en être délivrés toutes Expédition requises et nécessaires auquel appartiendra, fait aux trois Rivières le jour et an cy dessus en présence de Joseph Daviau menuisier et Charles dugré Bourrelier témoins résidant en cette Ville soussigné avec le notaire et à led. déposant déclaré ne savoir signer de ce Enquis lecture faite suivant l'ordonnance ainsy signé a la minute Charles dugré Daviau et du notaire soussigné.

PILLARD, Notaire Royal (1)

LISEZ JEAN RIVARD

La lecture personnelle de *Jean Rivard* replacera sous vos yeux, toute une série de coutumes et d'habitudes qui s'en vont ; elle vous fera donc aimer ce livre non seulement parce qu'il est un excellent manuel d'économie sociale, mais aussi parce qu'il est comme le reliquaire de vieilles choses disparues ; et si vous tenez compte de la grandeur du dessein qui l'a inspiré, de la bonhomie et de la simplicité de l'exécution, et de l'influence salutaire qu'il peut avoir sur l'esprit du peuple, vous estimerez que ce roman, malgré ses défauts de composition et de style, quoiqu'un peu plus aride et plus terne, est presque l'égal de celui que vers le même temps publiait M. de Gaspé ; et dans votre bibliothèque vous placerez sans doute *Jean Rivard* à côté des *Anciens Canadiens*.

L'ABBE CAMILLE ROY (2)

(1) *L'Echo de Saint-Justin*, 1er avril 1924.

(2) *Bulletin du Parler français*, vol. VI, p. 367.

L'ESPRIT DE FRATERNITÉ DANS NOS CAMPAGNES

—
Nulle part l'esprit de fraternité n'existe d'une manière aussi touchante que dans les campagnes canadiennes éloignées des villes. Là, toutes les classes sont en contact les unes avec les autres ; la diversité de profession ou d'état n'y est pas, comme dans les villes, une barrière de séparation ; le riche y salue le pauvre qu'il rencontre sur son chemin, on mange à la même table, on se rend à l'église dans la même voiture.

Les paroisses qui bordent le fleuve Saint-Laurent depuis les dernières limites du Bas-Canada jusqu'au Golfe, au moins celles où l'égoïsme commercial et industriel n'a pas encore pénétré, forment certainement un tableau intéressant pour le politique, le moraliste et le philosophe. Vous voyez chaque paroisse composée d'une petite communauté de quelques mille âmes, ayant à sa tête le prêtre qui baptise les enfants, bénit les mariages, instruit ses ouailles de leurs devoirs et de leurs destinées. Puis, vient le notaire qui préside aux contrats et aux arrangements de familles, le médecin toujours prêt à voler au secours des malades, les instituteurs, les marchands, les artisans, la plupart établis à l'ombre du clocher ; puis enfin cette belle et nombreuse classe de cultivateurs, unis ensemble comme une seule et même famille, tirant de la terre les choses nécessaires à leur subsistance et à celle d'autrui, humbles, obligeants, charitables, laissant aux habitants des villes leurs ridicules démarcations sociales pour ne voir partout que des amis et des frères. Là, ceux qui ne sont pas unis par les liens du sang le sont par ceux de la sympathie ou de la charité ; on y connaît toujours ceux qui sont malades, ceux qui sont infirmes, ceux qui éprouvent des infortunes comme ceux qui prospèrent ; on se réjouit ou on s'afflige avec eux ; on s'empresse au chevet des malades et des mourants ; on accompagne leurs restes mortels à la dernière demeure.

Doit-on s'étonner après cela si la plupart des familles canadiennes sont si fortement attachées aux campagnes qui les ont vu naître, et si celles qui ont laissé les lieux où règne semblable fraternité en conservent longtemps un touchant souvenir ?

GERIN-LAJOIE (1)

(1) Jean Rivard.

LES CORVÉES DANS NOS CAMPAGNES

Le mot *corvée*, d'après tous les dictionnaires de la langue française, s'emploie pour désigner un travail gratuit et forcé qui n'est fait qu'à regret, comme, par exemple, la corvée seigneuriale, les corvées de voirie, etc, regardées partout comme des servitudes. Mais il y a dans le langage canadien un sens de plus qui date sans doute des premiers temps de l'établissement du pays.

Dans les paroisses canadiennes, lorsqu'un *habitant* veut lever une maison, une grange, un bâtiment quelconque exigeant l'emploi d'un grand nombre de bras, il invite ses voisins à lui donner un coup de main. C'est un travail gratuit, mais qui s'accomplit toujours avec plaisir. Ce service d'ailleurs sera rendu tôt ou tard par celui qui le reçoit ; c'est une dette d'honneur, une dette sacrée que personne ne se dispense de payer.

Ces réunions de voisins sont toujours amusantes ; les paroles, les cris, les chants, tout respire la gaieté. Dans ces occasions, les tables sont chargées de mets solides, et avant l'institution de la tempérance le rum de la Jamaïque ne faisait pas défaut.

Une fois l'oeuvre accomplie, on plante sur le faite de l'édifice ce qu'on appelle le bouquet, c'est-à-dire, quelques branches d'arbre, dans la direction desquelles les jeunes gens s'amusent à faire des décharges de mousqueterie. C'est une fête des plus joyeuses pour la jeunesse.

Mais dans les nouveaux établissements, où l'on sent plus que partout ailleurs le besoin de s'entraider, la corvée a, s'il est possible, quelque chose de plus amical, de plus fraternel : on s'y porte avec encore plus d'empressement que dans les anciennes et riches paroisses des bords du Saint-Laurent. Chez ces pauvres mais courageux défricheurs la parole divine "Aimez-vous les uns les autres" va droit au coeur. Parmi eux la corvée est un devoir dont on s'acquitte non seulement sans murmurer, mais en quelque sorte comme d'un acte de religion.

A. GERIN-LAJOIE (1)

(1) Jean Rivard.

EPLUCHETTE DE BLE D'INDE

Les Canadiens sont, comme on sait, éminemment sociaux ; la classe agricole en particulier se distingue par une gaieté constante qui ne demande que l'occasion pour se manifester. Les réunions où l'on peut causer, rire, chanter, danser sont toujours considérées par elle comme d'heureux événements. Ce besoin de sociabilité a fait importer de France ou établir ici, dès les commencements de la colonisation du pays, l'heureuse coutume de faire certains travaux en commun, et de convertir ainsi en un passe-temps agréable des occupations qui sans cela seraient pour le moins ennuyuses. Au nombre de ces fêtes sociales, célébrées encore dans un certain nombre de paroisses canadiennes, sont les épluchettes de blé d'Inde.

En automne, après la cueillette du maïs, et lorsque les épis détachés un à un de leurs tiges ont été amoncelés dans le hangar ou dans un des grands appartements de la maison, il est d'usage d'inviter les voisins et les voisines à venir, à la veillée, donner un coup de main, pour l'effeuillage des robes. Les femmes et les enfants, et surtout les jeunes filles et les jeunes garçons ne manquent jamais d'être de la partie. La bande s'assied pêle-mêle sur les monceaux de maïs. Chacun prend un épi d'une main, et de l'autre le dépouille de son enveloppe. Le travail se fait au milieu d'une animation générale et d'un feu roulant de joyeux propos. Le plus souvent même on ne s'en tient pas là, et d'énormes épis encore tout habillés, lancés par des mains agiles, traversent inopinément l'espace, et vont effleurer la joue de quelque malheureux *éplucheur*, produisant dans leur évolution un remuement général et une hilarité bruyante. De jeunes amoureux, trop éloignés l'un de l'autre pour converser autrement, ont même parfois recours à ce mode de correspondance, aussi rapide que le télégraphe, et d'invention beaucoup plus ancienne.

Mais l'incident le plus amusant de la soirée, c'est sans contredit la découverte de l'épi rouge. On sait que cette variété de maïs, que sa couleur pourpre-violette distingue facilement des variétés jaunes et blanches, est si rare qu'à peine s'en trouve-t-il un ou deux épis dans toute une pièce de plu-

sieurs arpents. Cette grande rareté a fait établir un usage qui, sans cette circonstance, n'eût pas manqué de dégénérer promptement en abus. Il est admis de temps immémorial que l'heureux éplucheur qui trouve un épi de la couleur en question a le privilège d'offrir son épi rouge, comme autrefois Paris la pomme d'or, à la plus belle de l'assemblée.

C'est là généralement le couronnement de la fête ; mais pendant longtemps encore on en parle au village.

GERIN-LAJOIE (1)

GERIN-LAJOIE ET LOUIS HEMON

L'honorable sénateur David, dans son dernier ouvrage *Au soir de la vie*, qui est comme la consécration de sa longue et utile carrière, démontre qu'on trouve dans nos livres canadiens des descriptions des mœurs et de la vie des champs semblables à celles qu'on admire tant dans le roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*.

Savez-vous quel est l'ouvrage cité presque exclusivement par M. David pour établir sa thèse ? Le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie.

Entr'autres belles pages de *Jean Rivard*, M. David cite celles où Gérin-Lajoie raconte les premiers travaux de défrichement de son héros sur la terre qu'il vient d'acheter.

M. David admire aussi les pages où Gérin-Lajoie décrit l'opération du brûlage des abattis par Jean Rivard et Pierre Gagnon.

Puis, l'honorable sénateur, qui était un intime du regretté sir Wilfrid Laurier, nous donne l'opinion du grand disparu sur *Maria Chapdelaine*.

"Il admirait, dit-il, le roman de Louis Hémon, mais il croyait que l'auteur avait eu tort de représenter le colon comme un être triste, mécontent de son sort, supportant péniblement les fatigues de son rude labeur et les ennuis de la vie au sein de la forêt. "Au contraire, disait Laurier, sauf quelques exceptions, le défricheur aime son travail et s'y livre gaiement, gardant toujours sa bonne humeur."

P.-G. R.

(1) *Jean Rivard*.

LES CHEMINS POUR LES COLONS

Tout ceux qui parmi nous ont à cœur le bien-être du peuple et la prospérité du pays regardent avec raison la colonisation des terres incultes comme le moyen le plus discret et le plus sûr de parvenir à l'accomplissement de leurs vœux. Lord Elgin, ce gouverneur dont les Canadiens conserveront à jamais la mémoire parce que dans son administration des affaires de la Province il ne se contenta pas d'être anglais mais qu'il voulut avant tout être juste, lord Elgin disait en 1848 que la prospérité et la grandeur future du Canada "dépendaient en grande partie des avantages qu'on retirerait des terres vacantes et improductives, et que le meilleur usage qu'on en pût faire était de les couvrir d'une population de colons industrieux, moraux et contents."

Toutes les voix canadiennes ont fait écho à celle du noble lord, ou plutôt lord Elgin, en énonçant cette opinion, n'était que l'écho de toutes les voix canadiennes, car depuis nombre d'années les propositions les plus diverses avaient déjà été faites pour atteindre le but en question.

Mais de tous les moyens proposés, le plus simple, le plus facile et en même temps le plus efficace n'est-il pas, de l'aveu de tous, la confection de chemins publics à travers les forêts ? Oui, et ce qui prouve cela de la manière la plus irrécusable, c'est que chaque fois qu'on a établi quelque part de bonnes voies de communication, à peine le fait a-t-il été connu parmi les populations rurales, que les routes se sont bordées d'habitations, et qu'au bout de quelques mois l'épi doré remplaçait partout les arbrisseaux naissants et les chênes séculaires. Si ce moyen si rationnel eût été adopté et mis en pratique, sur une grande échelle, il y a cinquante ans, la face du pays serait entièrement changée ; ces milliers de Canadiens qui ont enrichi de leur travail les états limitrophes de l'Union Américaine se seraient établis parmi nous, et auraient contribué, dans la mesure de leur nombre et de leurs forces, à développer les ressources du pays et en accroître la population.

En étudiant les causes qui ont retardé l'établissement du Bas-Canada, et fermé de vastes et fertiles contrées à des

légions d'hommes forts et vaillants, on se sent agité malgré soi de sentiments d'indignation. Mais laissons là le passé ; l'histoire dira tout le mal qu'ont fait à notre population la cupidité insatiable, l'avarice impitoyable des grands et riches spéculateurs, une politique égoïste, injuste et mesquine, et la mauvaise administration, pendant trois quarts de siècle, de cette belle et intéressante colonie. Sans nous laisser aller aujourd'hui à de justes mais inutiles regrets, cherchons à réparer autant que possible les maux du passé, et ne portons nos regards que vers l'avenir. GERIN-LAJOIE (1)

ACTE DE SEPULTURE DU PREMIER ANCETRE
CANADIEN DE GERIN-LAJOIE

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures faits et célébrés en l'église paroissiale de Sainte-Anne d'Yamachiche en mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf.

L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf le vingt-cinq février par moi prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Jean Garin dit Lajoie mort d'avant hier en la nuit, époux de défunte Magdelaine Grinier, domicilié agriculteur en cette paroisse, muni de l'extrême onction, âgé d'environ soixante et onze ans, présence Joseph Caron, Joseph Adam qui n'ont su signer de ce enquis.

KIMBER, PTRE.

Lequel extrait nous prêtre curé soussigné certifions être conforme au registre original. En foi de quoi, nous avons signé le présent extrait et apposé le sceau de notre église, à Yamachiche, le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-quatre.

N. CARON, PTRE, CURE.

Le livre de Gérin-Lajoie (*Jean Rivard*) a un but noble, c'est une bonne action. Il montre jusqu'où peut atteindre un jeune homme de coeur et ce que peuvent produire dans notre pays pour le bien général et l'avantage des particuliers, l'intelligence et la force de volonté jointe au travail et à la persévérance.

EDMOND LAREAU

(1) Jean Rivard.

FAIRE SON DEVOIR

Comment dois-je employer les années que Dieu m'accorde ? La nature me répond de chercher le bonheur. Mais comment me le procurer ? Voilà le grand point. Pour qui a été élevé dans des principes de religion, et même pour celui qui croit à une religion naturelle et qui n'est pas tout à fait épicurien, la satisfaction de tous ses désirs sensuels ne saurait le rendre heureux. Pour pouvoir goûter un bonheur durable, il faut qu'il puisse se dire, à chacune de ses actions, je crois remplir mon devoir et m'acquitter de ce que je suis appelé dans mon état à faire ici-bas. Il est impossible d'être malheureux, lorsqu'on agit par de tels motifs ; si l'on rencontre des obstacles, si l'on est désappointé, si l'on travaille inutilement, au moins on a la consolation de se dire : "J'ai fait ce que je devais faire", et on vit sans remords ; au milieu des passages les plus difficiles, on goûte la paix du cœur. Mais pour celui que l'ambition, l'avarice, etc, agite ou tourmente, quelle consolation peut-il avoir, lorsque ses efforts sont sans succès, ou qu'il éprouve quelque cruel désappointement ? Aucune. Il faut qu'il ronge en silence son dépit, ou qu'il se suicide. Je dis donc que pour être heureux sur la terre, l'homme doit avoir dans toutes ses actions un but qu'il croit conforme à sa destinée.

Là-dessus, il doit consulter son jugement.

Maintenant, doit-on se détacher tout à fait de ses semblables, et vivre comme un égoïste en ne pensant qu'à se rendre la vie agréable ? Non, un homme qui adopte ce genre de vie ne saurait vivre heureux, parce qu'il doit avoir des reproches à se faire. Il ne peut toujours éviter de penser que son devoir l'obligeait à se rendre utile à ses semblables, que chacun doit travailler à soulager les maux de l'humanité, et à répandre autant de bonheur que possible autour de soi. S'il se croit capable de s'acquitter d'une charge qu'on voudrait lui imposer, il est coupable s'il la refuse. Les hommes sont sujets à tomber dans les excès. Tel qui ne voit pas jour à s'élever aux honneurs, renoncera tout à coup à la vie publique et se cloîtra loin des yeux du monde. Ce n'est pas ainsi que doit agir un véritable philanthrope, ni un vrai patriote. Un

homme qui ne cherche que le bonheur de ses semblables et qui agit par vertu, ne se rebute pas, il ne boude pas, il tâche de faire du bien malgré l'opposition qu'on pourrait lui susciter, parce qu'il sait qu'il n'en aura point de remords, et que peut-être on reconnaîtra un jour qu'il avait raison.

GERIN-LAJOIE (1)

LA PERTE DE TEMPS DANS NOS CAMPAGNES

Une des grandes plaies de nos campagnes canadiennes, c'est la perte de temps. Des hommes intelligents, robustes, soi-disant laborieux, passent des heures entières à fumer, causer, se promener d'une maison à l'autre, sous prétexte qu'il n'y a rien qui presse, comme si le cultivateur n'avait pas toujours quelque chose à faire. Vous les verrez, sous le moindre prétexte, aller à la ville ou au village, perdre une journée, deux jours, en cabale d'élection, ou dans une Cour de Commissaires, ou pour faire l'achat d'une bagatelle; vous les verrez souvent revenir à la maison, le sang échauffé, l'esprit exalté, et occupé de toute autre chose que de la culture de leur terre. Je ne parle pas des ivrognes. Le colon ivrogne est un être malheureux, dégradé, qui ne peut prétendre à la considération publique, qui ne saurait songer à améliorer sa position, et qui sait bien d'avance qu'il est condamné irrévocablement à vivre dans l'indigence et la crapule. Je ne veux parler que de cette classe d'hommes malheureusement trop nombreuse qui, parfaitement sobres, bons, gais, sociables, ont cependant le défaut de ne pas songer assez à l'avenir, de perdre chaque jour un temps précieux qu'ils pourraient consacrer à accroître leur bien-être et celui de leurs enfants. Ils ressemblent un peu à nos sauvages chasseurs; ils ne songent pas au lendemain. Qu'ils tombent malades, qu'ils soient arrêtés par quelque accident, qu'ils décèdent tout-à-coup, leur famille tout entière est à la charge du public.

GERIN-LAJOIE (2)

(1) Jean Rivard.

(2) Jean Rivard.

LA RÉCOMPENSE DU TRAVAIL

Arrêtons-nous encore un instant devant cette merveilleuse puissance du travail. Qu'avons-nous vu ? Un jeune homme doué, il est vrai, des plus belles qualités du cœur, du corps et de l'esprit, mais dépourvu de toute autre ressource, seul, abandonné pour ainsi dire dans le monde, ne pouvant par lui-même rien produire ni pour sa propre subsistance ni pour celle d'autrui. Nous l'avons vu se frappant le front pour en faire jaillir une bonne pensée, quand Dieu, touché de son courage, lui dit : vois cette terre que j'ai créée ; elle renferme dans son sein des trésors ignorés ; fais disparaître ces arbres qui en couvrent la surface ; je te prêterai mon feu pour les réduire en cendres, mon soleil pour échauffer le sol et le féconder, mon eau pour l'arroser, mon air pour faire circuler la vie dans les tiges de la semence.

Le jeune homme obéit à cette voix et d'abondantes moissons deviennent tout de suite la récompense de ses labeurs.

Qu'on se représente ses douces et pures jouissances en présence de ces premiers fruits de son travail ! Sans moi, se dit-il à lui-même, toutes ces richesses seraient encore enfouies dans le sein de la terre ; grâce à mes efforts, non seulement je ne serai plus désormais à charge à personne, non seulement je pourrai vivre du produit de mes sueurs, et ne dépendre que de moi seul et du Maître des humains, mais d'autres me seront redevables de leur subsistance ! Déjà, par mon travail, je vais être utile à mes semblables !

O jeunes gens pleins de force et d'intelligence qui passez vos plus belles années dans les bras de l'oisiveté, qui redoutez le travail comme l'esclave redoute sa chaîne, vous ne savez pas de quel bonheur vous êtes privés ! Cette inquiétude vague, ces ennuis, ces dégoûts qui vous obsèdent, cette tristesse insurmontable qui parfois vous accable, ces désirs insatiables de changements, de nouveautés, ces passions tyranniques qui vous rendent malheureux, tout cela disparaîtrait comme par enchantement sous l'influence salutaire du travail. Il existe au-dedans de chaque homme un feu secret destiné à mettre en mouvement toute la machine qui compo-

se son être ; ce feu secret, qui comprimé au-dedans de l'homme oisif, y exerce les ravages intérieurs les plus funestes et produit bientôt sa destruction totale, devient chez l'homme actif et laborieux la source des plus beaux sentiments, le mobile des plus nobles actions.

GERIN-LAJOIE (1)

ACTE DE MARIAGE DU PREMIER ANCETRE
CANADIEN DE GERIN-LAJOIE

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures faits et célébrés en l'église paroissiale de Ste-Anne d'Yamachiche en mil sept cent soixante.

“L'an mil sept cent soixante, le sixième jour d'octobre, après la publication de trois bans de mariage pendant trois dimanches consécutifs au prône des messes paroissiales entre Jean Jarin, fils de Joseph Jarin et de Marie Courtin, ses père et mère, de la paroisse des Echelles, diocèse de Grenoble d'une part, et Madeleine Grégner, fille de François Grégner et de Joseph Gélina, ses père et mère, de cette paroisse d'autre part, sans qu'il se soit présenté aucun empêchement, je curé soussigné certifie avoir reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avoir donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par notre mère la Ste-Eglise Catholique apostolique et romaine présence de François Grégner, d'Augustin Girardin, de Benoist Leroy, de Josephaur et de plusieurs autres. Girardin et Leroy ont signé, les autres ont dit ne savoir signer.

Ainsi signé : GIRARDIN, LEROY,

CHEFDEVILLE, PTRE.”

Lequel extrait nous prêtre curé soussigné certifions être conforme au registre original. En foi de quoi nous avons signé le présent extrait et apposé le sceau de notre église, à Yamachiche le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-quatre.

N. CARON, PTRE, CURE.

(1) Jean Rivard.

UNE LETTRE DE GERIN-LAJOIE A SON JEUNE
FRÈRE

—
Québec, 16 novembre 1861.

Mon cher Denis,

Je viens de recevoir ta lettre du 8 octobre dernier que tu as, je suppose, gardée dans ton pupitre jusqu'à hier. Tu aurais dû me l'envoyer plus tôt ; elle m'a fait beaucoup de plaisir ; elle dénote un véritable progrès chez toi. Ton style est passablement bon, pour un élève de troisième. J'aime beaucoup ton écriture. Elzéar (1) qui m'écrit assez souvent m'a toujours donné de bonnes nouvelles sur ton compte ; j'espère que tu continueras à faire aussi bien que par le passé, et même mieux, si c'est possible.

Comme je désire te répondre par la malle d'aujourd'hui, je ne puis t'entretenir longtemps. Je vais répondre pourtant à la question que tu me fais, à propos de mon nom. Notre vrai nom de famille n'est pas Lajoie, mais Gérin. Nos ancêtres n'ont jamais été connus en France sous le nom de Lajoie. C'est notre bisaïeul qu'on a appelé le premier *Lajoie* parce qu'il était toujours content et gai. C'est un nom de guerre. Dans mes dernières années de collège, M. Ferland, notre directeur, écrivait toujours mon nom "A. Gérin-Lajoie", et j'ai continué à l'écrire ainsi ; cependant le plus souvent je signe *A. G. Lajoie*. Si je recommençais ma vie, je signerais "A. Gérin" tout simplement, et je vous conseillerais à Elzéar et à toi d'adopter dans votre signature le nom de Gérin. J'ai vu plusieurs contrats de nos grands pères où le nom de Lajoie n'était pas même mentionné. Je voyais même dernièrement des rapports de milice de 1834, 1835, 1836, où le nom de papa était marqué Antoine Gérin tout court. Mes enfants ne signeront que Gérin. Il importe peu quel nom on porte pendant les quelques années qu'on passe sur la terre, mais à mon avis, plus le nom est court, mieux c'est.

Je t'enverrai les *Légendes Canadiennes* au plus tard lundi prochain, peut-être même aujourd'hui. Je te les aurais envoyées plus tôt si j'eusse pensé que cela te ferait plaisir. Elles sont écrites par un de mes bons amis (M. Casgrain).

(1) Son frère, plus tard l'honorable Elzéar Gérin.

Malgré tout leur mérite, comme oeuvre littéraire, je ne les regarde pas comme modèle de style. Elles manquent de naturel en plusieurs endroits, mais cela ne t'empêchera pas de les lire avec profit.

Ecris-moi de temps en temps, et sois sûr que je recevrai toujours tes lettres avec plaisir. Je ne puis pas toujours répondre immédiatement mais cela ne doit pas vous empêcher de m'écrire.

Fais bien mes amitiés à Elzéar et crois-moi, cher Denis,
Ton frère affectionné,

ANTOINE (1)

A PROPOS DU CENTENAIRE DE GERIN-LAJOIE

Antoine Gérin-Lajoie a laissé deux oeuvres maîtresses : un roman, *Jean Rivard*, qui a subi la plus convaincante des épreuves, l'examen et l'approbation de quatre ou cinq générations de lecteurs ; un livre d'histoire, *Dix ans au Canada*, qui a recueilli pour l'avenir de précieux documents sur l'une des périodes intéressantes de notre histoire politique. Ce dernier livre, publié après la mort de l'auteur, est relativement peu connu : c'est une pièce de fonds des bibliothèques politiques et historiques. *Jean Rivard*, au contraire, est avec les *Anciens Canadiens* et *Jacques et Marie* l'une des oeuvres les plus populaires que nous possédions. Elles sont toutes les trois sorties du mouvement littéraire et patriotique de 1860 et, depuis un demi-siècle et plus, font la joie de publics successifs. *Jean Rivard* est resté le type du colon instruit, comme Pierre Gagnon, celui du manoeuvre enthousiaste et dévoué, et la délicieuse figure de Louise Routier est l'une des plus gracieuses qu'ait dessinées un crayon canadien.

Antoine Gérin-Lajoie nous a laissé plus que des livres : le souvenir d'une vie probe, droite et nette. Quand on feuillette les livres d'il y a cinquante ou soixante ans, avec leurs portraits parfois cruels, on retrouve presque toujours cette note : Gérin-Lajoie, c'est l'homme sage, hanté par le souci de la terre paternelle, que ses confrères admirent et dont ils parlent avec une sorte de respect. OMER HEROUX (2)

(1) Archives de la province de Québec.

(2) *Le Devoir*, 2 avril 1924.

GERIN-LAJOIE, AUTEUR DU MOT CANTON

En 1896, un *Colon* posait la question suivante au *Bulletin des Recherches Historiques* :

“Le mot *canton* est-il la traduction exacte du mot *township* ? Cette traduction est-elle autorisée par nos lois ?”

Quelques semaines plus tard, feu M. L.-C. Bélanger, avocat distingué du barreau de Sherbrooke, répondait à la question de *Colon* :

“Le mot *township* est du vieil anglais. Il est dérivé de *township*, de l'anglo-saxon *tunscipe* (*Tun*, enclos, ville, *Scipe*, *Ship*, vaisseau). Du temps des Anglo-Saxons, le territoire occupé par une communauté habitant un patrimoine enclos, une ferme, ou un village renfermé dans certaines limites, formait un *township*. Dans le sens légal, en Angleterre, ce mot signifie une ville, ou un village, lorsqu'il y en a plus d'une dans une paroisse ; une division de paroisse, au sein de laquelle il y a un constable spécial et des surveillants pour les pauvres. Aux États-Unis, c'est un territoire subordonné à un comté, dont les habitants jouissent de pouvoirs politiques leur permettant d'administrer leurs affaires locales, comme l'entretien des routes publiques, le maintien des écoles, etc.

“Quand à l'origine du mot *canton*, comme traduction ou équivalent du mot *township*, je me trouve ici en pays de connaissance. J'occupais alors (1866-1870) le poste de rédacteur du *Pionnier*. J'étais de l'école des puristes en fait de langue française. Il me semblait qu'il devait y avoir, dans la langue de Louis XIV, un mot équivalent à chaque mot de celle de Shakespeare, et qu'en parlant ou en écrivant en français on doit se servir de mots usités dans cette langue. A la bonne heure, mais comment traduire *township* ? Je prends mon dictionnaire et j'y trouve que le mot *canton* signifie “circonscription territoriale comprenant plusieurs communes et formant une subdivision de l'arrondissement.” C'est cela, me dis-je. Un *township* comprend parfois deux ou trois municipalités, ou communes, et il forme partie d'un comté. *Euréka !* c'est trouvé, et voilà le mot lancé dans le *Pionnier* du temps et il a été accepté dans la langue, même officielle. Voici comment : En 1870, il s'agit de faire la refon-

te de nos lois municipales. Il y eut à ce propos une grande *convention* des intéressés à Sherbrooke : des préfets, des maires, des conseillers, des secrétaires-trésoriers municipaux, etc. etc. Cette importante réunion dura plusieurs jours. Ses travaux ont produit le *Code Municipal*, rédigé plus tard par feu M. A.-T. Marsan, sous la direction de l'hon. Gédéon Ouimet, alors procureur général, et promulgué le 2 novembre 1871. Durant les débats, les adeptes du mot *canton* s'en servirent ouvertement, au lieu du mot *township*, et il était évident que le mot allait faire fortune. Mal lui en prit pourtant parmi les traducteurs du Code, à Québec ; car la première version française du Code fut mise au jour avec la tache originelle, *township*. On avait ajouté à l'article que le mot français *canton* voulait dire la même chose ! Alors à quoi bon retenir le mot *township* ? Ce n'est que plus tard, après la régénération par le bon sens sans doute, que le mot *canton* fut consacré. Aujourd'hui, il est défini comme suit à l'article 19, page 5, du *Code Municipal* : "Le mot *canton* désigne tout territoire érigé en canton par proclamation."

"Un jour un adversaire me disait : "Votre carrière aura été stérile pour votre pays." J'y ai souvent songé depuis et je commençais à éprouver des doutes sérieux à cet égard. Mais à présent, je me console et j'espère.

"S'il est vrai que celui qui fait croître un brin d'herbe nouveau, est un bienfaiteur de l'humanité, que dire de celui qui remplace un mot étranger à notre belle langue et exprimant la même chose ? S'il n'est pas un bienfaiteur de l'humanité, celui-là, il n'en est pas moins un ami des lettres, car comme l'a dit un penseur : "S'il n'y a pas de gloire à savoir la grammaire, il y a honte à l'ignorer."

M. Bélanger avait réclamé une priorité qui ne lui appartenait pas. M. Raphaël Bellemare écrivait un peu plus tard :

"M. L.-C. Bélanger, s'est fait un raisonnement très juste avant de traduire le mot anglais *township* par celui de *canton*, et nous devons le féliciter du soin qu'il a pris de populariser cette traduction.

"Il me permettra bien de rappeler à sa mémoire le nom d'un autre écrivain bien distingué et bien respecté qui s'était fait un raisonnement non moins juste pour introduire ce mot

de *canton* dans notre littérature canadienne-française.

“M. A. Gérin-Lajoie, avant d'écrire son roman *Jean Rivard*, avait dit à un ami qui s'en souvient :

“Bien que la scène de mon roman se passe dans les *townships*, je ne me servirai pas de ce mot qui n'est pas français. La Suisse, où l'on écrit et parle le français, nomme *cantons* ses circonscriptions territoriales à peu près analogues à celles de nos *townships* ; et ce nom est en usage en France pour désigner les grandes subdivisions des arrondissements. Je vais employer ce mot, à leur exemple.

Et de fait, dans *Jean Rivard*, publié à Québec en 1864, on lit *canton* et non pas *township*.

“Depuis ce temps la popularité de ce nom a suivi le progrès de la population française dans ces cantons. M. Bélanger a contribué à ce progrès comme journaliste, l'*Union des Cantons de l'Est* y a contribué par son titre même qui est une proclamation en permanence ; mais je crois que la priorité appartient au *Jean Rivard* de M. Gérin-Lajoie.”

Et M. Ernest Gagnon, précisant davantage, écrivait, à la suite de M. Bellemare :

“Le mot *canton* comme traduction du mot *township*, a été employé pour la première fois en 1862, par mon regretté ami M. Antoine Gérin-Lajoie, dans son ouvrage intitulé : *Jean Rivard*, au volume II des *Soirées Canadiennes*.

“Dans sa grande modestie, M. Lajoie ne croyait pas au succès de sa traduction, et il ne la risquait qu'avec timidité. On peut lire au volume II des *Soirées Canadiennes*, au bas de la page 85, la note suivante, écrite par M. Antoine Gérin-Lajoie :

“Le mot anglais *township* n'a pas d'équivalent en français. M. Tocqueville dit que le *township* tient le milieu entre le *canton* et la *commune*. Ce mot est d'usage si général parmi les Canadiens qu'il ne serait guère possible aujourd'hui de lui en substituer un autre. Je me servirai pourtant, dans le cours de ce récit (*Jean Rivard*), du mot *canton*, de préférence au mot *township*.”

Cette traduction fut, dans le temps, considérée comme une heureuse trouvaille.

Il est donc bien établi que Gérin-Lajoie est l'auteur du mot canadien *canton*.

P.-G. R.

ACTE DE MARIAGE DE GERIN-LAJOIE

St-Michael's Cathedral, Toronto.

Antoine Gérin-Lajoie and Josephine Parent were married at St. Michael's Cathedral, 200, Church St., on the 26th day of October A. D. 1858 by Rev. J.-N. Bruyère, V. G., in presence of Sabin Patrie and S. V. Sicotte as witnesses.

I certify that the foregoing has been correctly copied from the Marriage Register of the above Church this 29th day of August A. D. 1924.

REV. G. KIRBY

ACTE DE SEPULTURE DE GERIN-LAJOIE

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame, Ottawa, Ont., pour l'année mil huit cent quatre-vingt-deux (1882) :

"Le sept août mil huit cent quatre-vingt-deux, nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans le cimetière de Notre-Dame, lot 684, Antoine Gérin-Lajoie, né à Yamachiche, P. Q., décédé à Ottawa, âgé de cinquante-huit ans, époux de Joséphine Parent, de cette ville.

Les témoins ont été Benjamin Sulte et Joseph Robert.

G. BOUILLON, PTRE."

Lequel extrait, nous soussigné, vicaire général du diocèse d'Ottawa, Ont., certifions être conforme au registre original déposé dans les archives de la dite paroisse.

L.-N. CAMPEAU, PTRE, V. G.

Jean Rivard est surtout un roman social. Et il vaut donc, d'abord et avant tout, par la thèse qui y est développée, par l'intérêt général qu'il comporte, par les scènes de vie coloniale qu'il raconte, par le très large tableau rustique qu'il déroule sous les yeux du lecteur.

C'est l'impression d'ensemble que l'on en reçoit qui fait sa première valeur éducative, et qui lui assurerait pour longtemps, s'il était plus connu, une bienfaisante influence sur l'esprit de nos populations agricoles.

L'ABBE CAMILLE ROY

CE QU'ON PEUT FAIRE POUR AIDER

La Commission des Monuments Historiques
de la Province de Québec

La Commission des Monuments Historiques de la province de Québec est surtout et avant tout une commission de *conservation*.

Dans toute la province de Québec il ne reste pas vingt églises qui remontent à la domination française.

On compte sur les doigts les forts construits avant 1759.

Combien nous reste-t-il de gracieux moulins à vent d'autrefois ?

Nos vieilles maisons s'en vont les unes après les autres.

Nous avons détruit avec une insouciance inconcevable.

N'est-il pas temps de réagir afin de conserver le peu de *vieilles choses* qui nous restent ?

Tous peuvent aider dans cette oeuvre patriotique.

Comment ?

Vous n'avez qu'à signaler à l'un des membres de la Commission des Monuments Historiques les *vieilles choses* dignes d'intérêt qui vous entourent.

COMMISSION
DES
MONUMENTS HISTORIQUES
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC

PRÉSIDENT

L'honorable M. ADELARD TURGEON, C.V.O., C.M.G., docteur ès-lettres, conseil du Roi, chevalier de la Légion d'Honneur, président du Conseil législatif, Hôtel du Gouvernement, à Québec.

**REPRESENTANT DU SECRÉTAIRE DE LA
PROVINCE**

C.-J. SIMARD, avocat, conseil du Roi, sous-secrétaire de la Province, Hôtel du Gouvernement, à Québec.

MEMBRES

W.-D. LIGHTHALL, conseil du Roi, docteur en droit, ancien président de la Société Royale du Canada, président de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, 2, Place d'Armes, à Montréal.

E.-Z. MASSICOTTE, avocat, membre de la Société Royale du Canada, président de la Société de folklore, archiviste du palais de justice, à Montréal.

VICTOR MORIN, notaire, docteur en droit, membre de la Société Royale du Canada, président de la Société Historique de Montréal, 97, rue Saint-Jacques, à Montréal.

PIERRE-GEORGES ROY, docteur ès-lettres et en droit, officier de l'Instruction Publique de France, membre de la Société Royale du Canada, archiviste de la Province, Hôtel du Gouvernement, à Québec.

SECRÉTAIRE

PIERRE-GEORGES ROY, Hôtel du Gouvernement, à Québec.